

Diagnostic participatif sur les PRATIQUES
Pastorales
et la Gouvernance Locale Démocratique
dans La région de Kidal
(COMMUNES rurales de ADJELHOC,
TIMTAGHENE ET INTADJEDIT

RESTITUTION AUX COMMUNES

Les équipes d'Animation

Janvier 2007

1. Introduction:

Le diagnostic participatif sur le pastoralisme et la gouvernance locale démocratique s'est déroulé dans les communes rurales d'Adjelhoc, Timtaghène et Intadjédit du 13 septembre au 4 décembre 2006. Il a été conduit par deux (2) équipes d'Animation. Il a fait l'objet d'un rapport final.

Le présent document, issu du rapport final, a pour objet de restituer aux communes concernées les éléments essentiels du diagnostic, afin que les participants apportent des compléments et/ou les amendements éventuels.

Il reste entendu que ceux qui sont intéressés par toutes les données doivent consulter le rapport final.

Le présent document traite chaque commune, à travers quatre (4) axes :

1. Traitement des pratiques sélectionnées par domaine et s/domaine ;
2. Analyse des données ;
3. Quelques pistes d'intervention ;
4. Suggestions et recommandations

2. Commune Rurale d'Adjelhoc :

- 2.1. Traitement des pratiques sélectionnées par domaine et sous – domaine ;
- 2.2. Analyse des données ;
 - 2.2.1. Les activités et les acteurs ;
 - 2.2.2. Les anciennes et les nouvelles pratiques ;
 - 2.2.3. Les ressources naturelles et leur utilisation ;
 - 2.2.4. L'organisation familiale et l'élevage ;
 - 2.2.5. Les organisations socio professionnelles des éleveurs ;
 - 2.2.6. La gouvernance locale démocratique ;
 - 2.2.7. Conclusion ;
- 2.3. Quelques pistes d'intervention ;
 - 2.3.1. Les stratégies ;
 - 2.3.2. Les actions ;
 - 2.3.3. Eléments de base d'un plan d'opération
- 2.4. Suggestions et recommandations

3. Communes rurales de Timtaghène et d'Intadjédit :

- 3.1. Traitement des pratiques sélectionnées par domaine et sous/domaine ;
- 3.2. Analyse des données ;
 - 3.2.1. Les activités et les acteurs ;
 - 3.2.2. Quelques anciennes et nouvelles pratiques ;
 - 3.2.3. Les ressources pastorales et leur utilisation ;
 - 3.2.4. L'organisation familiale et l'élevage ;
 - 3.2.5. Organisations socio professionnelles ;
 - 3.2.6. La gouvernance locale démocratique ;
 - 3.2.7. Conclusion
- 3.3. Pistes d'intervention et recommandations
 - 3.3.1. Recommandations ;
 - 3.3.2. Plan d'action et stratégies

2. COMMUNE RURALE D'ADJELHOC

2.1. Traitement des pratiques sélectionnées par domaine

DOMAINE 1. Gestion et exploitation des ressources pastorales

S/DOMAINE 1. Bilan de la Campagne pastorale en fin de saison de pluies et dispositions à prendre

Ce qui se faisait avant		A partir de maintenant		
De Positif	De Négatif	Ce qui doit se faire	Difficultés à surmonter	Comment les surmonter
<ul style="list-style-type: none"> - Observations directes - Informations circulant de bouche à oreille - Mobilité au gré des saisons et de la disponibilité des ressources pastorales 	<ul style="list-style-type: none"> - Réactions individuelles en l'absence de toute concertation ou décision collective, dans l'occupation de l'espace. - Retard dans la prise de certaines décisions importantes : Recours à l'aliment bétail ou déplacement de grande amplitude par exemple. 	<ul style="list-style-type: none"> - Une réunion au niveau du secteur : entre le 10 et le 20 octobre <ul style="list-style-type: none"> . bilan des ressources pastorales disponibles . Dispositions à prendre en conséquence (occupation de l'espace, mobilité, recours à l'aliment bétail, au déstockage, au transport de l'eau, de l'herbe, etc...) - Une réunion au niveau de la commune : 20 – 30 octobre. <ul style="list-style-type: none"> . Analyse des bilans et des dispositions à prendre au niveau des secteurs. . Information- confirmation et participation des autorités communales aux dispositions à prendre. - Une réunion au niveau de la commune : 10 – 30 juillet <ul style="list-style-type: none"> . Evaluation des dispositions prises lors des réunions au niveau secteur et au niveau communal. . Leçons à tirer pour les années à venir et l'amélioration du mécanisme. 	<ul style="list-style-type: none"> - Il y a des lourdeurs presque bloquantes aussi bien pour la tenue régulière des rencontres que pour la des décisions concertées. - Le peu de moyens financiers à mobiliser n'est pas toujours disponible au niveau communal. - Le suivi, donc la tenue d'une documentation régulière sur toutes rencontres, condition de réussite, n'est pas évident. - Il faut un certain nombre de pluviomètres et leur lecture permanente. - Les méthodes et moyens d'évaluation sont encore rudimentaires. 	<ul style="list-style-type: none"> - Au niveau du bureau communal, comme au niveau du comité de secteur, il faut qu'il y ait un « point focal » responsable du fonctionnement régulier du mécanisme. - Des moyens financiers doivent être disponibles pour couvrir les besoins. - 1 à 3 pluviomètres fonctionnels doivent être installés par secteur. - Des outils simples, donc faciles à comprendre doivent être progressivement mis en place pour rendre l'évaluation de la campagne plus objective.

DOMAINE 1. Gestion et exploitation des ressources pastorales
S/DOMAINE 2. Occupation de l'espace pastoral

Ce qui se faisait avant		A partir de maintenant		
De Positif	De Négatif	Ce qui doit se faire	Difficultés à surmonter	Comment les surmonter
<ul style="list-style-type: none"> - Mobilité des troupeaux (avec ou sans les familles) selon les saisons et les besoins. - Les recours aux pâturages dits de saison froide » 	<ul style="list-style-type: none"> - Occupation, par les campements, des lits des vallées. - Occupation des pâturages du point d'eau vers l'extérieur selon leur épuisement. - Les pâturages autour des puits sont précocement utilisés 	<ul style="list-style-type: none"> - La mobilité des troupeaux doit être préservée et améliorée, mais à certaines périodes difficiles sans les familles lourdes - Les campements ne doivent plus résider dans les lits des vallées, quelle que soit la saison. - Un système doit être trouvé qui permette d'exploiter les pâturages proches des points d'eau permanents, <u>uniquement pendant la saison chaude, voire la période de soudure :mars-avril-mai.</u> - Les pâturages « de saison froide » doivent être exploités au maximum, même s'ils sont très loin. - Le système, tout nouveau dans la commune d'Adjelhoc, qui consiste à la construction par les éleveurs des maisons en banco d'habitation, dans leur zone de pâturages, est à encourager, car porteur de plusieurs éléments positifs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Des habitudes séculaires de gestion individuelle de l'espace et du troupeau ne sont pas faciles à changer. - La séparation totale ou partielle de la famille et du troupeau engendre souvent des dépenses supplémentaires, pendant la période la plus difficile. 	<ul style="list-style-type: none"> - Il faut des programmes intenses de formations et d'expérimentations « <u>« les exemples vivants sont d'un autre pouvoir ».</u> - Il faut des appuis ciblés et ponctuels à certaines occasions très précises de séparation de la famille et du troupeau par exemple. - Il faut appliquer la méthode des « petits pas ».

DOMAINE 1. Gestion et exploitation des ressources pastorales
S/DOMAINE 3. Protection – Réserve – Régénération

Ce qui se faisait avant		A partir de maintenant		
De Positif	De Négatif	Ce qui doit se faire	Difficultés à surmonter	Comment les surmonter
- Lutte contre le feu.	- Coupe et autres mutilations des arbres - Absence de volonté de réserve de régénération	- Arrêt total de la coupe et autres mutilations des arbres pour donner du fourrage aux animaux. -Réglementation stricte des coupes pour d'autres raisons. - Lutte contre les ravinelements qui privent certaines parties des vallées de l'eau de pluies, ainsi que des routes longitudinales des vallées. -Reboisement organisé surtout par les usagers des arbres. -Protection totale des espèces rares (mâle, palmier doum, ahtess, etc.) -Introduction, même à petite échelle du système de réserve.	-Couper, secouer, taper la branche pour rapprocher feuilles et fruits des petits ruminants est entré dans les habitudes. -Investir pour régénérer ou protéger des ressources communes n'est pas encore accepté. -C'est Dieu qui fait les ressources pastorales, l'homme doit seulement consommer est l'idée la plus répandue.	- Il faut éduquer en montrant clairement les avantages et les inconvénients réels. - Il faut apporter l'appui financier et/ou technique lorsque c'est nécessaire.

DOMAINE 1. Gestion et exploitation des ressources pastorales

S/DOMAINE 4. Gestion et exploitation de l'eau

Ce qui se faisait avant		A partir de maintenant		
De Positif	De Négatif	Ce qui doit se faire	Difficultés à surmonter	Comment les surmonter
<ul style="list-style-type: none"> - Creusement et entretien des puits privés. - Une certaine liberté d'accès à l'eau lorsqu'elle est disponible 	<ul style="list-style-type: none"> -La même eau de la mare est utilisée pour boire et Hommes et bêtes y pataugent librement. - Les puits sont toujours ouverts et ne sont jamais nettoyés et désinfectés ; -Lutte pour un maillage serré de points d'eau, le croyant positif. -Les mares artificielles et les puits publics ne sont pas entretenus. 	<ul style="list-style-type: none"> -Les mares doivent être protégées au moins de la pollution par les personnes. -Les puits doivent être dotés de margelles et d'abreuvoirs (anti - bourniers) étudiés avec la participation des éleveurs. -Les puits doivent être dotés de bouchons amovibles et fermés (de façon non hermétique) après chaque usage. -En fin de saison de pluies, les puits doivent être désinfectés et nettoyés avant le premier usage. -Exhaure par des moyens modernes doit être introduit progressivement et avec lui le paiement de la redevance eau. -Pour ce qui est du maillage, le rayon minimal autour d'un puits à gros débit, ne doit pas être inférieur à 25 km (soit 50 km entre 2 puits). 	<ul style="list-style-type: none"> -Difficile changement de mentalités, selon lesquelles la pollution de l'eau n'est pas un problème majeur, l'essentiel est qu'elle existe. - Il y a aussi le tout aussi sempiternel manque de moyens. 	<ul style="list-style-type: none"> -Il faut encore utiliser la communication pour le changement de comportement (C.C.C) de façon progressive et appuyée sur les jeunes. -Il faut apporter l'appui financier et/ou technique lorsque c'est indispensable. -Il faut utiliser le même « point focal » (Chapitre 1.1) pour le suivi régulier.

DOMAINE 1. Gestion et exploitation des ressources pastorales
S/DOMAINE 5. Terres salées

Ce qui se faisait avant		A partir de maintenant		
De Positif	De Négatif	Ce qui doit se faire	Difficultés à surmonter	Comment les surmonter
<p>-Reconnaissance du principe de l'indispensable consommation du sel par les animaux</p> <p>-Reconnaissance et respect des contre – indications.</p>	<p>-Sous – dosage par paresse ou insuffisance de moyens</p>	<p>-aux camelins : donner de préférence Eghabab à défaut le sel gemme, ou un mélange des deux.</p> <p>-aux ovins/caprins et bovins, donner de préférence Ebandagh et Afatata, à défaut le sel gemme.</p> <p>-Les consommations de sel ou terres salées doivent être régulières et suffisantes à chaque prise.</p> <p>-Les espacements sont variables et dépendent des espèces, des saisons et de la disponibilité des pâturages,</p> <p>-Il ya beaucoup de contre – indications et il faut les respecter.</p>	<p>-Le sel gemme et Eghabab sont difficiles à amener à dos de chameaux et un peu chers sur les marchés.</p> <p>-L'accès à Ebandagh est perturbée par la non disponibilité de l'eau à proximité (et des pâturages aussi), la distance à parcourir et la promiscuité (maladies, égarements, bagarres – etc.)</p>	<p>-Comme pour l'aliment bétail, il faut peut être un peu organiser l'approvisionnement en sel et Eghabab par des sAssociations spécialisées.</p>

DOMAINE 1. Gestion et exploitation des ressources pastorales
S/DOMAINE 6. Abreuvement par camions - citernes.

Ce qui se faisait avant		A partir de maintenant		
De Positif	De Négatif	Ce qui doit se faire	Difficultés à surmonter	Comment les surmonter
-Quelques éleveurs utilisent régulièrement la méthode.	-La pratique est souvent artisanale et sans études économiques réelles.	- Il faut des études de rentabilités qui vont déterminer des méthodes, des seuils, des périodes – etc.	- Les petits éleveurs considèrent la pratique comme un luxe réservé aux riches. - L'achat direct de l'eau rebute encore beaucoup.	- La pratique est à étudier, car elle doit être très efficace au moins à 2 niveaux : - Embouche pour le lait ou la viande ; - Sauvetage de la semence en cas de mauvaise année.

DOMAINE 1. Gestion et exploitation des ressources pastorales

S/DOMAINE 7. Les usagers des Ressources Pastorales autres que les éleveurs

Ce qui se faisait avant		A partir de maintenant		
De Positif	De Négatif	Ce qui doit se faire	Difficultés à surmonter	Comment les surmonter
-Souvent les maraîchers reboisent à l'intérieur des jardins.	-Chacun se sert selon ses besoins et les disponibilités sans se soucier de l'avenir. -Des arbres verts sont souvent coupés et séchés pour faire du charbon ou du bois énergie. -Des arbres sont détruits pour des bois de construction, de très mauvaise qualité -Les défrichements sont faits par les maraîchers sans études d'impact.	-L'arbre à abattre par le forgeron doit être, préalablement identifié loin des zones des puits et de sédentarisation et entièrement utilisé. -Dans certains secteurs, la commercialisation du bois mort et du charbon doit être arrêtée et dans d'autres strictement réglementée et suivie. -Le bois d'œuvre (maisons) doit être limité au « Torcha » dont la coupe doit être aussi réglementée notamment par rapport au danger pour les animaux. -L'écorçage doit être limité à moins de la moitié du pourtour tronc. - Awachwach et surtout abachadj doivent être strictement interdits. -Les clôtures des jardins en banco, en pierres et en haies vives doivent être imposées (il faut donc encourager les regroupements). -Les jardins abandonnés pendant un temps à définir, doivent être repris et redistribués. -Tous les utilisateurs doivent planter et entretenir des arbres. -Une étude d'impact doit précéder tout défrichement nouveau pour le maraîchage.	-Encore et toujours l'appartenance de la nature à tous dans le domaine de la consommation et pas celui de la protection et régénération qui relèvent seulement de Dieu.	-Concertations, mise en place des règles précises, et suivi permanent. -Appuis techniques et financiers.

DOMAINE 1. Gestion et exploitation des ressources pastorales
S/DOMAINE 8. Stratégie de Lutte contre la sécheresse

Ce qui se faisait avant		A partir de maintenant		
De Positif	De Négatif	Ce qui doit se faire	Difficultés à surmonter	Comment les surmonter
<p>-Recherche de bons pâturages par la mobilité.</p> <p>-Les méthodes alternatives sont de plus en plus comprises et commencent à être pratiquées.</p>	<p>-Conservation du maximum de bêtes pour amoindrir les pertes</p>	<p>-Diversification des activités au sein de la famille</p> <p>-Déstockage à temps, surtout des bêtes les plus vulnérables.</p> <p>-Recours à la complémentation alimentaire (aliment bétail notamment et stockage de paille).</p> <p>-Déplacement à temps vers des zones plus favorables.</p> <p>-Elimination des petits lorsque la mise -bas survient au mauvais moment.</p> <p>- Utilisation des pâturages aériens, notamment le Torcha.</p>	<p>- Il y a les pesanteurs des habitudes, de la routine et la paresse qui s'installent dans le monde des éleveurs.</p>	<p>- Il faut aider et encourager ceux qui font preuve d'efforts d'adaptation.</p>

DOMAINE 2. Gestion et exploitation du Troupeau
S/DOMAINE 1. Gestion du lait et dérivés

Ce qui se faisait avant		A partir de maintenant		
De Positif	De Négatif	Ce qui doit se faire	Difficultés à surmonter	Comment les surmonter
- Le lait est consommé et transformé dans une certaine mesure.	- Au milieu de la pauvreté il y a énormément de gaspillage.	<ul style="list-style-type: none"> - Faire du beurre même lorsque le lait est insuffisant. - Faire des fromages dès que le lait commence à suffir à la consommation complémentaire aux céréales. - Ne laisser aux « petits » des animaux que le strict nécessaire en lait (traite du matin). - Améliorer la gestion du beurre et des fromages par : <ul style="list-style-type: none"> -la réduction du gaspillage ; -L'amélioration de la qualité dans la fabrication. .La vente au meilleur moment de l'année (saison sèche). - Le même lait peut servir d'abord à faire du beurre, puis des fromages. 	- La « micro – économie » n'est pas le fort des pasteurs malgré leur pauvreté.	<ul style="list-style-type: none"> - Il faut encourager les unités laitières autour des centres urbains pour montrer aux pasteurs les choses « grandeur nature ». - Il faut mieux organiser le marché des fromages et du beurre.

DOMAINE 2. Gestion et exploitation du Troupeau
S/DOMAINE 2. Commercialisation du bétail

Ce qui se faisait avant		A partir de maintenant		
De Positif	De Négatif	Ce qui doit se faire	Difficultés à surmonter	Comment les surmonter
- Vente des femelles et des mâles les plus âgés.	- Ventes en période de soudure (saison chaude)- - Vente seulement en cas de besoin et juste pour le satisfaire.	- Il faut vendre les mâles à l'âge de la meilleure valeur marchande - Il faut vendre les femelles qui ont fini leur production normale. - Il faut vendre quand les bêtes rapportent le plus et les denrées de consommation courantes sont le moins chères, c'est —à— dire entre la fin de la saison de pluies et la fin de la saison froide. - Il faut suivre et profiter du meilleur moment, du meilleur marché pour vendre. - Il faut aussi utiliser les marché de proximité pour attirer les clients et réduire les déplacements.	- Les éleveurs ont des difficultés à pouvoir garder et l'argent et les denrées, leur meilleure sécurité reste l'animal vivant. - Les éleveurs ne mettent pas encore les coûts relatifs au convoyeur et à l'animal qui transporte, dans leur prix de revient. - La facilité du ravitaillement à cause de la proximité des marchés, a fait oublier aux éleveurs de la région la bonne gestion jusqu'aux années 1960.	- Des formations et des sensibilisations ponctuelles des éleveurs sur : . Le suivi des marchés. . La tenue d'un mini budget familial pour connaître et prévoir les besoins annuels en denrées de première nécessité. . Les inconvénients de conserver une bête amortie déjà, ou tout simplement qu'on risque de vendre lorsque sa valeur aura diminué. . Le rappel des méthodes d'Avant les années 1960.

DOMAINE 2. Gestion et exploitation du Troupeau
S/DOMAINE 3. Gardiennage du Troupeau

Ce qui se faisait avant		A partir de maintenant		
De Positif	De Négatif	Ce qui doit se faire	Difficultés à surmonter	Comment les surmonter
<ul style="list-style-type: none"> - Gardiennage par des adultes. - Utilisation des chiens et des méthodes adaptées de lutte contre le chacal.. 	<ul style="list-style-type: none"> - Gardiennage par les enfants et les vieillards - Recours de plus en plus à la divagation des animaux. - Système du chacun pour soi. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les troupeaux doivent être conduits toute la journée par des adultes indépendants du campement (Provisions). - Il doit y avoir une complémentarité et une répartition de tâches, voire un système de solidarité, entre tous les bras valides d'un campement, dans la conduite des troupeaux. - L'utilisation des bergers salariés est nécessaire dès que la main d'œuvre familiale commence à être débordée. - Les chiens doivent être dressés de façon à accompagner le troupeau d'o/c toute la journée et la nuit pour le protéger des fauves. - La lutte contre les fauves doit être permanente, multidimensionnelle et rester « biologique » (sans la strychnine). Il faut systématiquement mettre hors de leur portée tout cadeau ou reste carné. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le temps perdu autour du thé matinal, l'attrait des tentes (causeries) et du repas de midi, réduisent le temps de conduite des troupeaux et augmentent le recours aux enfants et les pertes. - La solidarité dans le campement existe, mais elle n'est pas structurée. - Les bergers salariés ne sont pas toujours disponibles et sont parfois très coûteux. - Les méthodes du bon dressage de chiens sont connues, mais peu utilisées. - La lutte contre les fauves existe, mais elle n'est ni systématisée, ni organisée. - L'enfant est d'abord un bien à rentabiliser tout de suite (travail). 	<ul style="list-style-type: none"> - La lutte pour mettre les enfants à l'école doit être continuée et intensifiée. - Dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et le chômage des jeunes, il faut encourager un vivrier de bergers professionnels et de nouvelles méthodes de paiement et de gardiennage (mutuellement avantageuses). - Il faut structurer la solidarité dans le campement et mieux organiser la lutte contre les fauves.

DOMAINE 2. Gestion et exploitation du Troupeau
S/DOMAINE 4. Lutte contre les maladies

Ce qui se faisait avant		A partir de maintenant		
De Positif	De Négatif	Ce qui doit se faire	Difficultés à surmonter	Comment les surmonter
<ul style="list-style-type: none"> - Eviter tout contact avec le troupeau malade. - Eviter les pâturages qui rendent les bêtes malades. 	<ul style="list-style-type: none"> - Manger les animaux morts de maladies. - Ne pas vacciner régulièrement 	<ul style="list-style-type: none"> - Continuer à éviter les troupeaux malades et les pratiques qui favorisent la maladie. - Brûler, enterrer et non manger les animaux morts de maladies contagieuses. - vacciner régulièrement et correctement - soigner lorsque l'animal est atteint. 	<ul style="list-style-type: none"> - La mort d'une bête de maladie est l'une des rares occasions de manger la viande, viande qui est considérée comme une réduction de la perte subie. - Sans compter que le vaccin a un coût qu'il faut payer, son efficacité n'est pas encore une évidence pour tous (certains soutiennent même qu'il est néfaste). Il n'est pas exclu que des vaccinations se soient déroulées dans de mauvaises conditions. 	<ul style="list-style-type: none"> - Montrer et prouver qu'en égorgeant et en mangeant un animal tué par une maladie contagieuse : <ul style="list-style-type: none"> . On prend le risque de se contaminer soi – même. . On contribue à propager la maladie dans les troupeaux sains. . Montrer et prouver qu'en vaccinant régulièrement et correctement : <ul style="list-style-type: none"> . On augmente considérablement la protection de son troupeau contre les maladies. . On acquiert le droit à l'exportation et on augmente la valeur des bêtes de son troupeau. . Mettre en place des campagnes régulières et bien organisées de vaccination.

DOMAINE 2. Gestion et exploitation du Troupeau
S/DOMAINE 5. La complémentation alimentaire

Ce qui se faisait avant		A partir de maintenant		
De Positif	De Négatif	Ce qui doit se faire	Difficultés à surmonter	Comment les surmonter
- L'aliment bétail est de plus en plus utilisé	- L'aliment bétail est utilisé tard et sans dose. - Plutôt laisser mourir la bête que de dépenser pour la sauver	- Utilise l'aliment bétail comme soutien et à temps. - Respecte les doses : 0,5 kg/j/petit ruminant 1 à 2 kg/j/bovin en 2 prises. - Accompagner de beaucoup d'eau et de matières sèches. - Encourager les cultures fourragères (ou mixtes) et l'utilisation des résidus du maraîchage. - Expérimenter la pierre à lécher pour les laitières notamment. - Vulgariser le transport et le stockage e la paille.	- Non disponibilité et coûts élevés de l'aliment bétail. - Méconnaissance des cultures mixtes. - Le partage des revenus entre famille et troupeau ne sont pas encore compris de tous.	- Mettre en place un système efficace d'approvisionnement en aliment bétail. - Introduire et encourager les cultures mixtes dans les jardins, en relation avec la production du lait. - Montrer les avantages économiques de nourrir les animaux de façon artificielle.

DOMAINE 2. Gestion et exploitation du Troupeau
S/DOMAINE 6. Utilisation de la force animale

Ce qui se faisait avant		A partir de maintenant		
De Positif	De Négatif	Ce qui doit se faire	Difficultés à surmonter	Comment les surmonter
-La force animale est encore utilisée par certains	-Il y a des tentatives de substitution des véhicules souvent mal organisées	-Redonner à la force animale sa place dans l'économie pastorale ; -Faire du véhicule un complément là où c'est plus efficace et c'est disponible.	-Par paresse et fatigue, les regards sont prématurément tournés vers les véhicules	-Le dromadaire doit être revalorisé dans les rencontres culturelles.

DOMAINE 2. Gestion et exploitation du Troupeau

S/DOMAINE 7. Les organisations associatives, coopératives et mutualistes des Pasteurs (O.A.C.M.)

Ce qui se faisait avant		A partir de maintenant		
De Positif	De Négatif	Ce qui doit se faire	Difficultés à surmonter	Comment les surmonter
- Les Associations et les coopératives continuent de se multiplier	- Les coopératives sont mal gérées et les fonds souvent perdus. -Les responsables ne sont pas sanctionnés.	- Procéder à des contrôles inopinés, rapprochés et sérieux des gestionnaires. - Faire payer « Illico – presto » tout manquement (même s'il faut son recours aux biens personnels), avec exclusion de toutes responsabilités. - Mettre fin, de manière définitive à toute forme de crédit là où ce n'est pas expressément prévu. - Appliquer les statuts et règlements intérieurs, notamment la tenue et la démocratisation de toutes les rencontres prévues. - Faire procéder à des signatures d'engagements formels avant toute responsabilité de gestion.	- Les vieilles habitudes des détournements sanctionnées par des « applaudissement ». - L'appui inconditionnel des parents et amis dans tous les cas de figure. - Le cheminement bien connu et toléré. → Appuis extérieurs → biens collectifs → biens publics → biens de celui qui gère (et la boucle est bouclée). - Les partenaires techniques et financiers sont souvent peu regardants sur la gestion, estimant que c'est du ressort des bénéficiaires et des responsables élus.	- Procéder à des séances d'information et de formation de tous les acteurs. - Adapter et simplifier les règles de gestion, tout en restant dans le cadre de la Loi. - Par des accords précis, donner aux financiers les moyens de contrôle et de sanction pendant une longue période. - Réduire le bénévolat et payer correctement ceux qui travaillent. - Montrer, voire démontrer vite et de façon fondamentale, que le bien collectif doit rester collectif et ne devient pas privé par miracle.

DOMAINE 3. Gouvernance locale démocratique

S/DOMAINE 1. Ce que doit faire la commune (droits des citoyens et devoirs de la Commune)

Ce qui se faisait avant		A partir de maintenant		
De Positif	De Négatif	Ce qui doit se faire	Difficultés à surmonter	Comment les surmonter
<p>- Quelques formations sont données.</p> <p>- Les budgets et les PDSEC existent.</p> <p>- Il y a des infrastructures socio économiques</p>	<p>- Les consultations et les comptes rendus sont rares ou irréguliers.</p> <p>- Les infrastructures ne sont pas toujours fonctionnelles.</p> <p>- Les élus (ou les candidats) ne s'intéressent aux citoyens qu'à la veille des élections.</p>	<p>- Informer et former les citoyens sur tous leurs devoirs et tous leurs droits.</p> <p>- Consulter les citoyens de la façon la plus large, avant toute prise d'une décision importante.</p> <p>- Rendre compte aux citoyens, et de façon assez détaillée, de la gestion annuelle qui a été faite de leur commune.</p> <p>- Permettre aux citoyens d'avoir accès aux services, notamment administratifs (Etat –civil, dossiers des élections, recensements, copies des actes – etc – etc.) de façon diligente et au moindre coût possible.</p> <p>- Rapprocher des citoyens, autant que faire se peut, les principales infrastructures socio économiques (Ecoles, Centres de Santé, Magasins d'approvisionnements, Ouvrages d'hydraulique et d'Energie – etc.).</p> <p>- Faire que ces infrastructures, lorsqu'elles existent, soient réellement, fonctionnelles.</p> <p>- Assurer la sécurité des citoyens et de leurs biens.</p>	<p>- Au niveau du bureau communal, comme du Conseil communal, il y a un déficit notoire au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> . De la volonté politique de bien accomplir la mission. . De la formation politique et des compétences techniques. . Des ressources humaines, matérielles et financières. <p>- Malheureusement, l'objectif final semble « être élu », même si on ne doit en tirer comme bénéfice que les applaudissements le jour de la publication officielle des résultats.</p>	<p>- Mettre en place un programme d'informations et de formations, qui privilégie d'abord les aspects civiques, puis, progressivement les aspects techniques de la gestion communale : <u>Le savoir faire doit être précédé du vouloir faire et accompagné du pouvoir faire ».</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner en appuis techniques et financiers (programmation et exécution). <p>:</p>

DOMAINE 3. Gouvernance locale démocratique

S/DOMAINE 2. Ce que doivent faire les citoyens (droits de la Commune - devoirs des citoyens)

Ce qui se faisait avant		A partir de maintenant		
De Positif	De Négatif	Ce qui doit se faire	Difficultés à surmonter	Comment les surmonter
<p>- Il y en a qui payent irrégulièrement leurs impôts et taxes.</p> <p>- Il y a des votants même si la participation est faible.</p>	<p>- Les pièces d'Etat – civil et le paiement des impôts et taxes ne sont pas des priorités pour les citoyens.</p>	<p>- Se doter chacun des pièces d'Etat – civil et de voyage.</p> <p>- Se faire recenser correctement (Personnes et biens) et payer ses impôts et taxes à temps.</p> <p>- Accomplir son devoir de voter toutes les fois que c'est nécessaire.</p> <p>- Assurer une éducation classique correcte à ses enfants (qui sont aussi les enfants de son pays et du monde).</p> <p>- Protéger le bien commun (qu'il soit naturel ou artificiel).</p> <p>- Répondre sans hésiter, à tout appel de sa commune.</p>	<p>-Si les éleveurs ne voient aucune nécessité à posséder les pièces d'Etat-civil, le recensement et les impôts sont vus comme aux siècles derniers, comme un tribut imposé par le fort au faible, ce qui justifie tout le cache – cache utilisé.</p> <p>- Le premier objectif qu'on vise en concevant un enfant, c'est de soulager les parents dans les travaux domestiques, l'école ? c'est bien mais ce n'est pas la priorité.</p> <p>- Le vote est toujours perçu comme un plaisir fait seulement pour celui qui veut être ou qui est élu (c'est donc à lui et à lui seul de faire les efforts nécessaires).</p>	<p>-En plus de l'Education civique et du parallèle tracé entre droits et devoirs, il faut, dans certains domaines et pour un certain temps, rompre avec e système de « tout pour tous » et avons recours à des discriminations positives en lien avec les devoirs accomplis. Les éleveurs nomades réagissent vite à ce genre de situations.</p> <p>- L'amélioration de la transparence dans la gestion communale va amener les citoyens à mieux s'acquitter de leurs devoirs.</p>

2.2 Analyse des données

2.2.1 Les activités et les secteurs

2.2.1.1 Les activités :

L'élevage ;

Le maraîchage ;

L'artisanat ;

L'exploitation du bois et charbon de bois ;

Le commerce de détail ;

Le transport

Etc.

2.2.1.2 Les acteurs :

a)- **Acteurs institutionnels** : (ceux qui décident ou participent à la prise de décisions)

Les élus communaux ;

Les services de l'Etat ;

Les partenaires techniques et financiers ;

Les chefs de fraction et de village ;

Les leaders religieux ;

Les chefs de partis politiques ;

Les élus de la Chambre Locale d'Agriculture ;

Les membres des Comités de secteurs ;

Les responsables des coopératives et Associations.

Etc.

b)- **Acteurs utilisateurs des ressources naturelles** :

Les éleveurs ;

Les maraîchers ;

Les artisans ;

Les exploitants du bois et du charbon

Etc

2.2.2 Les anciennes et les nouvelles pratiques

Pratiques anciennes : Elles tiennent encore la route	Pratiques nouvelles : Elles s'installent lentement
<ol style="list-style-type: none"> 1. Les animaux sont nourris par gardiennage dans les seuls pâturages naturels. 2. Les animaux doivent se rendre au point d'eau (mare – puits) pour boire. 3. L'exhaure est assurée par la force de l'homme ou de l'animal seulement à des profondeurs moyennes (100 m). 4. Les animaux parcourent de longues distances sur pieds, pour être vendus sur les marchés lointains. 5. Les maladies des animaux sont soignées par des médicaments Traditionnels qui ne sont pas très efficaces. 6. Les animaux se déplacent et vont dans les carrières pour consommer les terres salées. 7. Tous les déplacements des personnes et des biens sont faits à dos d'animaux. 8. Des matériels et équipements importants sont faits à partir des peaux et des poils d'animaux et de plantes : emballages pour l'eau et les céréales, cordages, nattes, ustensiles, etc. 9. Les familles fournissent l'essentiel de la main d'oeuvre 10. La famille accompagne le troupeau dans toute sa mobilité 11. Dans tous les cas, les bêtes tuées par les maladies, lorsqu'elles sont égorgées à temps, sont mangées, dans le cas contraire, les cadavres sont abandonnés sur place. 12. Les ressources naturelles sont considérées comme un don de Dieu dont on doit simplement se servir librement. 13. Les bêtes ne sont vendues que juste à hauteur du besoin pressant à satisfaire le capital productif et l'épargne ; restent les bêtes vivantes du troupeau uniquement. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. La nourriture des animaux est assurée ou complétée par l'aliment bétail, les cultures fourragères, les résidus de jardins, les restes des aliments humains, les céréales ou de l'herbe transportés de loin. 2. L'eau est amenée aux animaux dans les pâturages par des camions 3. L'exhaure est fait par des machines (pompes) parfois à de très grandes profondeurs (500 m). 4. Les animaux sont transportés par véhicules ou sont vendus dans des marchés de proximité. 5. Les maladies des animaux sont évitées par des vaccins et soignées par des médicaments modernes efficaces. 6. Les terres salées sont transportées et données aux animaux dans le parc. 7. Beaucoup de déplacements de personnes et de biens sont faits en véhicules. 8. Ces matériels et équipements sont achetés sur les marchés provenant des industries. 9. Les bergers salariés font l'essentiel du travail. 10. La famille se semi – sédentarise et ne rejoint le troupeau que lorsque les bonnes conditions sont remplies. 11. Dans tous les cas, les bêtes tuées par les maladies ne sont pas mangées, leurs cadavres sont brûlés et enterrés 12. Les ressources naturelles sont toujours considérées comme un don de Dieu, mais qu'on doit utiliser rationnellement, qu'on doit protéger et aider à régénérer. 13. Les bêtes sont vendues pour satisfaire un besoin, lorsqu'elles ont atteint leur seuil de rentabilité maximale ou ne sont plus productives, lorsque des prix, exceptionnellement élevés sont offerts par le marché local. L'argent non utilisé est épargné (banque, caisse) ou investi ailleurs (maison, commerce, etc.

2.2. Ressources naturelles et leur utilisation

Les ressources naturelles :

Les ressources naturelles comprennent les pâturages, l'eau et les terres salées. Elles sont aussi les ressources pastorales.

A. Les pâturages :

Ils se caractérisent par leur insuffisance et leur précarité. En plus du déficit pluviométrique structurel, il y a l'exiguïté même de l'espace réservé aux pâturages : des vallées qui ont à peine quelques centaines de mètres de large, séparées par de grandes étendues d'ergs où ne poussent que des cailloux. Il y a les herbacés et les aériens.

A.1 Les pâturages herbacés : Il y a les graminées et les légumineuses.

Les graminées : Ce groupe est surtout représenté par Alimoz (*Aristida Adscensionis*) et Talonte ou fonio (*Panicum Leatum*). Les graminées sont les pâturages de saison sèche et chaude par excellence, car elles résistent aux piétinements et au vent. Malheureusement, elles sont les plus menacées de disparition, dans tous les cas elles sont en régression sur le plan quantitatif. *Sans les graminées, les périodes de soudures deviendront de plus en plus difficiles.*

Les légumineuses : Ce sont surtout Edjad (*Alysicarpus Ovali Folin*) et Tadjaroft (*Tribufus Terrestris*).

Les légumineuses sont bien consommées pendant la saison des pluies et la saison sèche et froide. Elles ne sont disponibles en saison sèche et chaude que lorsqu'elles n'ont fait l'objet d'aucun piétinement, ce qui est rare. Elles sont très nourrissantes. Elles ont tendance, dans beaucoup de zones, à remplacer les graminées. Il y a cependant une légumineuse « **émergeante** » : *Akawat* (*Tapinanthus globiferus*). Elle pousse pendant la saison de pluies, mais elle n'est consommée que lorsqu'elle et ses fruits sont secs en saison sèche, surtout en saison sèche et chaude (soudure). Elle est en progression et tend à suppléer les graminées en résistance et en valeur nutritive.

Si, graminées et légumineuses sont généralement annuelles, il y a aussi **des vivaces**, représentées par le miraculeux Afazo (*Panicum Turgidum*) et Teberemt (*Cymnosogon proximus*). Ces deux plantes sont les premières à reverdir après la pluie (Acharadjou et Alichwad) et les dernières à être consommées lorsqu'il n'y a plus rien d'autre. Si Teberemt est aussi une plante médicinale. Afazo a des usages multiples, notamment en artisanat, même si, *la dernière récolte de ses graines pour l'alimentation des hommes remonterait à 1984 selon les renseignements reçus.* Afazo est aussi efficace dans le domaine de la fixation du sol.

Il y a aussi, ce qui est communément appelé ici :

« pâturages de saison froide » ou de « **Tigharaf** ». Ce sont des plantes vertes qui, consommées en quantités suffisantes par les animaux, leur permettent de ne pas boire l'eau pendant plusieurs mois de saison froide. Toutes les espèces qui, pour une raison ou une autre, restent encore vertes pendant le froid, contribuent à ce phénomène. Mais les deux plantes essentielles germent en fin d'hivernage et se développent pendant la saison froide : Ahalwat (*Schouvia perporea*) et Tadjalat (*Citrilus Vulgaris*).

Les restes, secs, de ces deux plantes, servent encore en saisons sèche et chaude, mais avec de l'eau cette fois.

A.2 Les pâturages aériens : Ils sont représentés d'abord par les acacias :

- Tamat, (Acacia ehrenbergiana) ;
 - Afadjadj, (Acacia Tortilus) ;
 - Tahadjart, (Acacia Scorpioïdes) ;
- puis par d'autres épineux :
- Taborak, () ;
 - Tabakat, (Ziziphus Mauritiana) ;
- ainsi que par des non épineux :
- Techaq, (Salvadora Persica) ;
 - Tadhant, (Boscia) ;
 - Adjar, (Maeria Crassifolia).

Si, de toute apparence, le nombre d'arbres est en augmentation dans beaucoup de zones, leur production (feuilles, fleurs, fruits) est en chute libre. Beaucoup d'arbres aussi, ne reverdissent plus en fin de saison de pluies ou perdent vite bourgeons et feuilles.

La fameuse « chenille de l'acacia » reste une calamité permanente et elle commence même à s'attaquer à des arbres qui, traditionnellement lui échappaient..

Torcha (Caloptris Procera) se multiplie rapidement et, malgré les quelques céciétés de caprins que cette plante provoque, elle est d'un apport alimentaire inestimable pour le bétail pendant les soudures.

Tamate, dans ce diagnostic, est citée non seulement pour l'acacia ehrenbergiana qu'elle est, mais comme symbole de tous les pâturages aériens qui ne peuvent pas être cités « in extenso » dans les tableaux.

B. L'eau :

Elle est disponible au niveau des mares et des puits. Les forages équipés à usage pastoral n'existent pas dans la commune.

B.1 Les mares : Il y a des mares naturelles et des mares artificielles. Elles sont 11 à être répertoriées dans la commune, avec une durée maximale de 45 jours après la pluie. Elles sont en dégradation constante (ensablement, ravinement). Souvent situées dans l'aire d'emprise des puits, elles contribuent à la destruction des pâturages de saison sèche. Elles sont constamment polluées.

B.2 Les puits : Sur 23 points d'eau répertoriés dans les 7 secteurs, il y a 140 puits dont 20 publics (14%) et 120 privés (86%). Ces puits se caractérisent par :

- Leur concentration dans la partie Centre et Est de la Commune (Est de la route nationale) ou partie montagneuse.
- Ils sont peu profonds, environ 20m en moyenne, avec des extrêmes à 5m et 40 m..
- Ils présentent une partie supérieure meuble et bouillante qui doit être sécurisée (coffrage) et une partie inférieure rocheuse, très dure, qui nécessite souvent la dynamite.
- Leur débit est généralement moyen, avec souvent de l'eau de bonne qualité (non salée).
- Ils sont tous victimes d'une pollution permanente.

C. Les terres salées :

La commune est assez bien servie dans ce domaine, même s'il y a quelques difficultés.

- La catégorie « Ebandagh et Afatata » : est presque partout dans toutes les vallées, avec des qualités différentes évidemment.
- Il y a les terres salées d'Aslagh : qui sont de très bonne qualité et sont, soit exploitées sur place, soit transportées.
- Il y a Eghabab : cet intermédiaire entre Ebandagh et le sel gemme, qui a sa carrière à 250 km à l'Ouest d'Adjelhoc et qu'il faut creuser et transporter.
- Il y a enfin le sel gemme : la commune est sur la route de Taoudenni, pour les camions comme pour les caravanes.

Ainsi, en ce qui concerne les ressources naturelles, sans avoir de réels excédents nulle part dans la commune, l'eau est plus à l'Est de la Route Nationale, les pâturages sont plus à l'Ouest et les terres salées sont partout.

D. Utilisation des ressources naturelles :

D.1 Les pâturages :

Il y a une absence quasi-totale d'organisation, de gestion, de concertation, de consensus. ***Chacun se sert comme il veut et comme il peut*** : on commence par ce qui est plus facile, plus accessible et on termine par le reste, ou ce qui reste, jusqu'à ce qu'il ne reste plus rien. La mobilité reste la principale stratégie en toute saison. Cependant, il y a une prise de conscience de plus en plus, des dangers que représentent les feux de brousse, les coupes abusives et l'occupation des lits de vallées par les campements.

D.2 L'eau :

L'accès aux mares est totalement libre. Malheureusement libre pour les animaux qui piétinent, urinent et défèquent, comme pour les personnes qui y lavent tout et de plus en plus avec du savon. L'eau change très vite de couleur, de saveur et d'odeur (on en acquiert de mauvaises car, à l'origine, elle n'en a pas). Avec la pollution, viennent les maladies. Les éleveurs commencent à prendre conscience du phénomène, mais n'ont pas encore trouvé une méthode efficace de lutte.

L'accès aux puits se fait de 3 façons différentes :

- Accès absolument libre, lorsque l'eau est suffisante.
- Accès avec système de priorité lorsqu'il n'y a pas assez d'eau.
- Exclusivité lorsque la ressource est vraiment limitée.

A ce niveau, la différence n'est pas tellement importante entre puits publics et puits privés. En dehors des bornes fontaines à Adjelhoc village, l'eau n'est pas vendue.

Les puits, comme les mares souffrent d'une pollution permanente et de plus en plus grave, à l'origine de nombreuses maladies, même si, pour les pasteurs, la disponibilité prime de loin sur la qualité.

D.3 Les terres salées :

L'accès aux terres salées n'est limité que par des difficultés d'éloignement, de qualité, de main d'œuvre et de coûts élevés à l'achat. Il en résulte que les troupeaux ne sont pas toujours servis correctement et régulièrement, d'où un déficit dans la qualité et les rendements des animaux.

2.2.4 L'Organisation familiale et l'Élevage

2.2.4.1 Droit de propriété :

Chacun, homme, femme et enfant a le droit d'être propriétaire d'un animal du troupeau. Cet animal peut provenir d'un achat, d'un don, d'un héritage, de la dot, etc. Il y a de plus en plus un équilibre numérique entre la propriété des hommes, des femmes et des enfants dans le troupeau familial. Le plus grand nombre revient, soit à l'époux, soit à l'épouse selon les familles et les espèces animales.

2.2.4.2 Droit de jouissance de cette propriété :

Le lait et dérivés, les peaux, la viande, sont considérées comme des denrées de consommation courante et, à ce titre, sont entièrement gérées pour l'épouse, au profit de tous sans considération de leur origine.

La vente des animaux sur pieds relève de l'initiative de l'époux. Il décide si la bête lui appartient et il consulte si elle appartient à un autre membre de la famille. Suivant les familles (autorité de l'époux, entente dans la famille, etc..) cette consultation peut, soit, se réduire à une formalité, soit aboutir à un refus absolument incontournable.

Les épouses ont de plus en plus de poids dans le choix de ce qui doit être acheté avec l'argent provenant de la vente des animaux, surtout en ce qui concerne l'habillement, les denrées alimentaires et les intrants de l'artisanat. Là aussi, la propriété de la bête vendue, n'a pas un effet particulier. La bête est vendue pour satisfaire les besoins de la famille.

2.2.4.3 Le travail :

Dans la famille, tous les membres travaillent. La répartition des tâches est faite selon les sexes. Les femmes et les filles ne sont pas chargées de moins de travail au total, mais du travail qui nécessite moins d'efforts physiques et moins de déplacements en dehors du campement. Les hommes et les garçons font le reste. L'éducation, dès le jeune âge, tient compte de cette répartition. Le travail est fait par rapport au troupeau et au campement, sans aucun lien avec la propriété de chacun. Dans le domaine du travail ce sont seulement les enfants qui payent les dommages causés par leurs négligences, soit par de fortes réprimandes, soit par des coups de fouet. L'époux est le responsable de toute l'organisation du travail, l'épouse le seconde et le remplace en cas d'absence ou d'empêchement.

2.2.4.4 Les litiges :

Les litiges autour de la violation du droit de propriété, lorsqu'ils existent, se règlent à l'amiable à l'intérieur de la famille. Cependant, lorsqu'il y a divorce, donc éclatement de la famille, l'Ex épouse réclame haut et fort ses arriérés (crédits, dot) s'il y en a.

2.2.5 Les organisations socio professionnelles des éleveurs :

L'organisation qui défend les intérêts des éleveurs est la Chambre d'Agriculture. Ceux d'Adjelhoc n'en ont pas fait cas durant tout le diagnostic. Soit, ils l'ignorent dans leur grande majorité, soit ils la connaissent et lui accordent peu d'intérêt.

Par contre, les éleveurs ont créé et animent plusieurs associations et coopératives. Ils sont aussi membres de nombreux comités de gestion, des secteurs, des écoles, des centres de santé, etc.

Ce domaine peut être résumé par : ***nécessité et non fonctionnalité.***

2.2.6 La gouvernance locale démocratique :

La décentralisation est récente. On est seulement au milieu du 2^{ème} mandat de 5 ans. Elle met face à face les responsables (élus) et les citoyens (électeurs). Dans la commune d'Adjelhoc, chacun de ces acteurs bouge un peu et, de son côté, fait ce qu'il peut. Les responsables élus, mettent en place des infrastructures socio économiques (centres de santé, écoles, magasins, puits, etc.) plus ou moins fonctionnelles. Les citoyens payent de temps en temps une partie de leurs impôts et taxes et certains viennent voter le jour « J ». Il y a cependant un déficit dans la concertation, la consultation et la mise en synergie. Il faut que les acteurs de la Décentralisation agissent, dans un cadre, dans le cadre défini à cet effet par les lois et les règlements. La bonne gouvernance locale a un effet sur toutes les autres activités : gestion des ressources naturelles, élevage, maraîchage, éducation, santé, sécurité, etc. Elle est un préalable.

2.2.7 La conclusion :

– Il y a un potentiel important et toujours valable des pratiques pastorales utilisées par les éleveurs de la Commune. Cependant des pratiques nouvelles, mieux adaptées au contexte actuel sont ou doivent être introduites. Il s'agit de compléter, de modifier ou de remplacer progressivement et sans heurts.

– On parle de plusieurs acteurs utilisateurs des ressources naturelles dans la commune. En réalité, il n'y a aucune étanchéité, aucune limite véritable entre ces acteurs. C'est presque une diversification des activités parfois temporaires, au niveau de la famille.

C'est l'éleveur qui, par nécessité du moment, devient maraîcher, artisan, exploitant de bois ou commerçant détaillant. L'élevage reste l'activité transversale qui reprend sa prépondérance, dès que les conditions redeviennent favorables. Il reste cependant entendu que, selon l'activité du moment exercée, il y a une manière spécifique d'utilisation donc de pression, sur les ressources naturelles. C'est pourquoi il faut continuer de parler de la diversité des acteurs et des activités.

– Pour cette commune, comme pour les autres limitrophes du massif montagneux de Tigharghar, la divagation permanente d'énormes troupeaux d'ânes, redevenus presque sauvages, pose des problèmes écologiques et économiques qu'il faut résoudre rapidement .

– L'élevage n'est pas seulement un problème de pratiques pastorales. Il y a l'épineux problème de la main d'œuvre, d'abord familiale avant d'être salariée. Il faut des bras valides. Il y a donc lieu de mettre au milieu des débats les problèmes de « *genre* » (hommes – femmes) et les problèmes de générations (jeunes – vieux).

– La Gouvernance Locale Démocratique est un exercice très récent qui, de part même sa nature, démocratie, et décentralisation, n'est pas un élément de la culture de ces « *éleveurs – sujets* », même si, ils sont brusquement transformés en « *éleveurs – citoyens* ». Mais, et c'est là le centre de la problématique, au stade actuel de l'évolution politique, économique, sociale et culturelle, il y a un lien très fort entre les pratiques pastorales et les pratiques de la bonne Gouvernance Locale Démocratique : ou elles s'améliorent ensemble ou elles périssent ensemble.

Il n'y a pas de choix, il faut travailler sur les deux leviers en même temps.

– *Pour permettre le développement économique, social et culturel du monde pastoral, si le secteur n'existait pas, il aurait fallu l'inventer.* C'est la courroie de transmission entre les éleveurs et autres utilisateurs des ressources naturelles d'une part, et les élus communaux décideurs d'autre part. Les secteurs existent, il faut les rendre fonctionnels en redynamisant leurs Comités (renouvellement, formation, information). *Tout doit être fait ensuite par eux ou avec eux.*

– Les cellules communales de coordination ne semblent pas être une priorité pour le moment. Elles risquent d'augmenter les lourdeurs et, sans apports décisifs dans l'immédiat, retarder l'atteinte des résultats positifs dans la relation directe commune – secteurs.

– Pour tenter de contribuer à la solution des problèmes immédiats, les plus urgents, les prioritaires de la commune rurale d'Adjelhoc, sur le pastoralisme, la gestion des ressources naturelles et la bonne Gouvernance Locale Démocratique, onze (11) thèmes ont été sélectionnés et doivent être traités de façon intégrée :

1. La redynamisation des Comités de secteurs ;
2. Le bilan des ressources pastorales en fin d'hivernage ;
3. L'occupation de l'espace pastoral ;
4. Les différentes utilisations des ressources naturelles ;
5. Les maladies animales ;
6. La gestion de l'eau ;
7. Les organisations associatives et coopératives ;
8. Les conflits de génération et les aspects « genre »
9. Le problème des ânes autour du massif de Tigharghar ;
10. Les devoirs du citoyen ;
11. Les droits du citoyen.

N.B : D'autres thèmes vont être ajoutés à l'issue de l'enquête filière bétail.

2.3 Quelques pistes d'intervention :

2.3.1 * Les stratégies :

- 11 thèmes ont été sélectionnés pour servir de base au programme pour l'année 2007.
- Il s'agit de valider leur contenu, de les compléter et de faire un programme minimal de départ pour chacun.
- La stratégie, consiste à :
 - mettre à contribution tous les acteurs, par le système de la représentation, afin de tenir compte du principe bien connu **« Tout ce qui n'est pas fait avec moi est fait contre moi »**.
 - utiliser les données du diagnostic participatif comme base de débats à enrichir.
 - utiliser de façon alternée les séminaires – ateliers et les Assemblées Générales.
 - mettre les Comités de secteurs redynamisés au centre du processus.

2.3.2 * Les actions :

- Valider 11 fiches comprenant chacune une partie : contenu détaillé du thème et une partie : programmation 2007 ;
- Répartir les fractions par secteur et par famille ;
- Faire et valider **la situation de référence** de la commune pour faciliter l'évaluation des évolutions futures ;
- Renouveler et former tous les comités de secteurs ;
- Faire adopter le programme et son chronogramme d'exécution (délibération)..

*

2.3.3 * Eléments de base d'un plan d'opération :

Rappel des thèmes :

1. La redynamisation des comités de secteur ;
2. Le bilan des ressources pastorales en fin d'hivernage ;
3. L'occupation de l'espace pastoral ;
4. Les différentes utilisations des Ressources naturelles ;
5. Les maladies animales ;
6. La gestion de l'eau ;
7. Les organisations Associatives et Coopératives ;
8. Les conflits de générations et les aspects « **genre** » ;
9. Le problème des ânes autour du massif de Tigharghar ;
10. Les devoirs du citoyen ;
11. Les droits du Citoyen.

N.B : Les autres thèmes peuvent être ajoutés à l'une de l'enquête sur la filière bétail.

Outils	Activités	Thèmes	Participants	Durée	Période
1. Séminaire – atelier au niveau de la Commune	-Validation des thèmes (contenu et programme) -Situation référence de la Commune -Répartition des fractions entre les secteurs	1 – 2 – 3 5 – 6 – 7 10 – 11	-Les conseillers communaux ; -Les chefs de fraction ; Les chefs secteurs actuels ; -Les chefs des partis politiques ; -Les leaders religieux -Les CCC	5 jours	Février 2007
2. Une rencontre Assemblée Générale au niveau de chacun des secteurs.	-Diffuser les résultats de l'atelier communal (atelier 1) -Renouveler les Comités de secteurs ; -Présenter le bilan 2006 de la Commune.	1 – 2 – 3 5 – 6 – 7 10 - 11	-Assemblée Générale -Bureau communal -CCC -Représentants des P.T.F.	3 jours	Février 2007
3. Séminaire de formation des membres élus des comités de secteurs regroupés pour 2 ou 3 secteurs	-Information et formation des membres des Comités de secteurs	1 – 2 – 3 5 – 6 – 7 10 – 11 Attribution et fonctionnement du C. S.	-Tous les membres nouvellement élus des Comités de Secteurs ; -Le C.C.C	3 jours	Mars 2007
4. Séminaire – atelier au niveau de la Commune.	-Validation du thème (contenu et programme). -Connaissance des principaux textes en la matière.	4	-Les chefs des secteurs ; -Les éleveurs ; -Les maraîchers ; -Les artisans ; -Les exploitants du bois ; -Les leaders religieux ; -Les leaders politiques ; -Les services Techniques de l'Etat ; -Le C.C.C	3 jours	Mars 2007
5. Séminaire – atelier au niveau communal	-Validation du thème (contenu et programme)	8	-Les chefs secteurs ; -Les représentants des éleveurs (jeunes – femmes et âgés) ; -Les représentants du Conseil Comm. -Les représentants du C.C.C	3 jours	Mars 2007
6. Séminaire – atelier – intercommunal (Tessalit – Boghassa – Abeïbara – Adjelhoc)	-Validation du thème (contenu et programme)	9	-Les représentants : •Conseil Communal •Elevés ; •Religieux Par commune	2 jours	Mars 2007
7. Séminaire – atelier communal	-Validation du programme et du chronogramme -Adoption (délibération)	1 – 2 – 3 4 – 5 – 6 7 – 8 – 9 10 - 11	-Les Conseillers Communaux ; -Les chefs secteurs ; -Les chefs de fraction ; -Les leader religieux ; -Les leader politiques	3 jours	Mars 2007
8. Une rencontre Assemblée Générale au niveau de chaque secteur	-Récapitulation générale (restitution) -Lancement du programme 2007	1 – 2 – 3 4 – 5 – 6 7 – 8 – 9 10 - 11	-Assemblée Générale -Représentant Conseil Communal ; -Représentant du C.C.C. ; -Représentant du P.T.F ; -Représentant Etat.	2 jours	Avril 2007

2.4 Suggestions et Recommandations

1. Chronogramme :

- L'année 2007 doit être celle du renforcement des capacités de la dynamisation des structures et de l'amélioration des pratiques pastorales.
- L'année 2008 celle de la consolidation des acquis et de l'extension aux autres pratiques.
- 2009, année électorale pour les communes, servira à préparer et à débiter une éventuelle extension aux autres communes, avec de nouveaux élus qui auront un mandat de 5 ans devant eux.

2. Le rythme :

- L'appui technique doit s'adapter au rythme des acteurs, ni plus rapide, ni plus lent.
- L'appui financier doit résulter d'une programmation claire, précise et consensuelle. Il doit ensuite être conditionné aux résultats et au respect des engagements pris.

3. Créations :

- Il est indispensable de créer, dès le départ, un cadre fonctionnel de coordination entre les partenaires techniques et financiers qui interviennent au niveau de la commune, même si chacun a son secteur plus ou moins restreint.
- Il est aussi très utile de créer, dès le départ, un bulletin de liaison, sorte de journal, mensuel ou trimestriel et bilingue, Français, Tamacheq. Lavantages en sont multiples, même s'il peu y avoir quelques difficultés.

3. COMMUNES RURALES TIMTAGHENE ET INTADJEDIT :

3.1. Analyse des pratiques pastorales sélectionnées par domaines

Domaine 1 : Gestion et exploitation des ressources pastorales

Sous domaines 1 : Occupation de l'espace pastoral

Ce qui se faisait de positif	Ce qui se faisait de négatif	Ce qui doit se faire maintenant	Difficultés à surmonter	Comment les surmonter
<ul style="list-style-type: none"> . Suivre les pluies là où elles tombent. . Séparation partielle famille/troupeau. 	<ul style="list-style-type: none"> . Installation dans les lits des oueds. . Déplacement famille/troupeau pendant saison sèche. . Les pâturages entre les puits et les campements ne sont pas sauvegardés. 	<ul style="list-style-type: none"> . Que famille se sépare du troupeau pendant les moments difficiles. . Installer les campements en dehors des lits des oueds. . Les éleveurs doivent exploiter d'abord les pâturages les plus éloignés pendant que les animaux sont gras, en sauvegardant ceux qui sont entre points d'eau et campement. . Rayon idéal (aire d'emprise 25 km) . Alternier les puits pour préserver les pâturages autour des points d'eau. . Organisation de voyage (échange d'expériences avec des éleveurs d'ailleurs). 	<ul style="list-style-type: none"> . Insuffisance nourriture qui ne peut être partagée. . Tout le monde ne l'accepte pas. . Tout le monde ne l'accepte pas. . Manque de moyens pour transporter les éleveurs. 	<ul style="list-style-type: none"> . Stratégie pour trouver la solution (éleveur + partenaires). . Former, sensibiliser, créer comité de suivi avec sanction. . Former, sensibiliser. . Implication commune plus partenaires).

**Sous domaine 2 : Gestion et exploitation de l'eau
Maillage – rayon – espacement – abreuvement.**

Ce qui se faisait de positif	Ce qui se faisait de négatif	Ce qui doit se faire maintenant	Difficultés à surmonter	Comment les Surmonter
<ul style="list-style-type: none"> . Organisation dans le système d'abreuvement (tour). . Tegharaf . Espacement dans les abreuvements. . L'eau est puisée dans les mares pour être donnée aux animaux. 	<ul style="list-style-type: none"> . Se baigner dans les mares . Les puits ne se ferment pas. . Les mares ne sont jamais désensablées et ne sont pas débarrassées de débris. 	<ul style="list-style-type: none"> . Eviter de se laver dans les mares. . Fermer les puits après usage. . Elever les margelles des puits. . Désensabler les mares et y ôter périodiquement les branchages et autres débris (une fois par an). 	<ul style="list-style-type: none"> . Réticence des personnes. . Manque de fermeture. . Manque de ciment. . Personne ne le fait. 	<ul style="list-style-type: none"> . Créer un comité de surveillance. . Fabriquer des fermetures avec le concours de la commune et des partenaires. . Mise en place de comité de nettoyage des mares avec l'appui de la commune et des partenaires.

Sous domaine 3 : Protection – Préservation – Régénération et autres mutilations

Ce qui se faisait de positif	Ce qui se faisait de négatif	Ce qui doit se faire maintenant	Difficultés à surmonter	Comment les surmonter
<ul style="list-style-type: none"> . Surveillance de l'environnement. 	<ul style="list-style-type: none"> . Mutilations des arbres (écorce). . Coupe des racines des arbres. 	<ul style="list-style-type: none"> . Mise en place des comités de surveillance. . Ensemencement d'espèces là où elles n'existent plus. . Création de comité de surveillance de l'environnement. 	<ul style="list-style-type: none"> . Tout le monde ne l'accepte pas. . Collecte de semences. 	<ul style="list-style-type: none"> . Tout le monde (éleveurs+ Commune) doit s'y impliquer. . Encourager des jeunes organisés en GIE en leur apportant des appuis.

Sous domaine 4 : Bilan de la campagne pastorale en fin de saison des pluies et dispositions à prendre

Ce qui se faisait de positif	Ce qui se faisait de négatif	Ce qui doit faire maintenant	Difficultés à surmonter	Comment les surmonter
<ul style="list-style-type: none"> . Echange d'informations sur la situation des pâturages en fin de saison de pluies 	<ul style="list-style-type: none"> . Le bilan est fait de façon informelle et individuelle (de bouche à oreille). 	<ul style="list-style-type: none"> . Le bilan doit être fait par les éleveurs en assemblée générale sous l'égide de la commune en fin d'hivernage pour dispositions à prendre à temps. 	<ul style="list-style-type: none"> . Difficultés à réunir les éleveurs. 	<ul style="list-style-type: none"> . sensibilisation . Implication de la commune + partenaires.

Sous domaine 5 : Terres salées – Quels sels pour

quelles espèces ? Comment consommer (saison -espacement) entre indication.

Ce qui se faisait de positif	Ce qui se faisait de négatif	Ce qui doit se faire maintenant	Difficultés à surmonter	Comment les surmonter
<ul style="list-style-type: none"> . Donner le sel pendant l'hivernage et la saison froide. . Ne pas donner du sel à des animaux malades, qui ont faim, qui ont soif. . Ne pas donner pendant certaines périodes : gharat, (nuit noire), froid intense. . Ne pas donner aux animaux qui broutent Ahilwat. . Respect des cycles (40 jours). 	<ul style="list-style-type: none"> . Pas de prévision pour achat de terre salée ou sel à temps 	<ul style="list-style-type: none"> . mettre un dispositif en place qui permet d'avoir le sel en permanence sur place. . Appui aux éleveurs organisés pour l'extraction de Ahara (Takabart). 	<ul style="list-style-type: none"> . Coût du sel et son éloignement. . Eloignement d'Ahara (22 jours). . Enclavement. . Difficultés d'organisation. 	<ul style="list-style-type: none"> . Création de marché dans les communes . Appui commune + partenaires.

Domaine 2 : Exploitation : Gestion et exploitation troupeau

Ce qui se faisait de positif	Ce qui se faisait de négatif	Ce qui doit se faire maintenant	Difficultés à surmonter	Comment les surmonter
<ul style="list-style-type: none"> . Utilisation des chiens dans le gardiennage des animaux. . Utilisation de pièges. 	<ul style="list-style-type: none"> . Le troupeau est gardé seulement par les vieux ou les enfants. . Ceux qui gardent le troupeau perdent trop de temps autour du thé. . Ceux qui gardent le troupeau reviennent au campement à partir de midi et laissent les animaux divaguer à la merci des fauves. 	<ul style="list-style-type: none"> . Les jeunes et les vieux doivent se concerter pour régler leur incompréhension. . Partir tôt (avec ses provisions) et ne pas revenir avant la nuit. . Apprendre aux chiens les techniques de surveillance du troupeau pour pallier au manque de bergers. . Utiliser les pièges contre les fauves. . Créer une solidarité entre éleveurs d'un même campement en répartissant les tâches. . Recrutement de bergers salariés. . Envoyer les laitières sur les meilleurs pâturages et à temps (eu égard à leur fragilité). 	<ul style="list-style-type: none"> . Difficultés de concertations. . Manque d'approvisionnement suffisant pour tout le monde. . Non disponibilité des techniciens en matière de dressage de chiens. . Difficultés à trouver les pièges. . Difficultés à trouver de l'argent pour payer et difficultés à trouver des bergers. . Difficultés à séparer les laitières de la famille (cause du lait). 	<ul style="list-style-type: none"> . Organisation de rencontres. . Appui de la commune et des partenaires. . Appui de la commune et des partenaires. . Sensibiliser les éleveurs. . Appuyer les familles en vivres pour remplacer le lait en attendant.

Sous domaine 2 : Commercialisation du bétail

Ce qui se faisait de positif	Ce qui se faisait de négatif	Ce qui doit se faire maintenant	Difficultés à surmonter	Comment les surmonter
<p>. Vente des mâles et des vieilles femelles en priorité.</p>	<p>. Vendre pendant la saison sèche.</p> <p>. Vente des animaux un à un.</p>	<p>. Vendre en fin de saison de froid pendant que le bétail a de la valeur (mars).</p> <p>. Planifier les besoins et vendre en gros pour couvrir les besoins de l'année.</p> <p>. Création de marchés pour limiter les fatigues des éleveurs au niveau de chefs lieux de communes/secteurs.</p>	<p>. Manque de marché de proximité pour éviter les déplacements des éleveurs en Algérie.</p>	<p>. Demander le concours de la commune pour la création de marché (d'urgence).</p>

Sous domaine 3 : Gestion lait et dérivés

Ce qui se faisait de positif	Ce qui se faisait de négatif	Ce qui doit se faire maintenant	Difficultés à surmonter	Comment les surmonter
<p>leveurs savent bien faire le fromage et le beurre.</p> <p>. Bonne conservation de lait (lait caillé).</p> <p>. La façon de fondre le beurre est bien faite.</p>	<p>. Surplus de lait est donné en certaines saisons (hivernage) aux animaux au lieu d'être transformé en fromages.</p>	<p>. Le beurre et le fromage doivent être vendus pendant la saison sèche. C'est à cette saison que la demande est forte.</p> <p>. Des dispositions doivent être prises pour mettre à la disposition des éleveurs le produit coagulant, le lait de chamelle (lait très répandu dans le Tamasna et le Timtaghéne).</p>	<p>. Manque d'organisation.</p> <p>Non disponibilité du produit coagulant.</p>	<p>. Création de marché au niveau du chef lieu de commune.</p> <p>. Dispositif à mettre en place (commune plus partenaires) pour sa vulgarisation.</p>

Sous domaine 4 : Lutte contre les maladies

Ce qui se faisait de positif	Ce qui se faisait de négatif	Ce qui doit se faire maintenant	Difficultés à surmonter	Comment les surmonter
<p>. Eviter les animaux malades (abreuvoir, lieux repos), terres salées.</p> <p>. Isoler les troupeaux.</p>	<p>. Administration par certains éleveurs non formés de produits vétérinaires.</p>	<p>. Eviter les animaux malades (abreuvoir, terres salées).</p> <p>. Il faut vacciner les animaux.</p> <p>. Eviter temporairement les herbes qui présentent des dangers.</p> <p>. Soigner les animaux malades en faisant recours aux techniciens (auxiliaires).</p> <p>. Former des agents au niveau de chaque commune chargés de vacciner et soigner le bétail.</p> <p>. Création de dépôts vétérinaires au niveau de chef Lieu de commune.</p> <p>. Fourniture de moyen de locomotion (motos + chameaux aux agents.</p>	<p>. Non disponibilité de vaccin</p> <p>. Eloignement des agents vétérinaires.</p> <p>. Non disponibilité de produits vétérinaires.</p> <p>. Tous les pasteurs n'acceptent pas la vaccination.</p> <p align="center">-</p> <p align="center">-</p>	<p>. Rapprocher services vétérinaires des éleveurs.</p> <p>. Rapprocher produits vétérinaires des éleveurs.</p> <p>. Campagne périodique de vaccination.</p> <p>. Implication de la commune + partenaires en vue formation.</p> <p align="center">- « -</p>

Sous domaine 5 : Complémentation alimentaire

Ce qui se faisait de positif	Ce qui se faisait de négatif	Ce qui doit se faire maintenant	Difficultés à surmonter	Comment les surmonter
<p align="center">-</p>	<p>. Donner plus qu'il n'en faut à l'animal.</p> <p>. Donner l'aliment bétail sans foin.</p> <p>. Donner l'aliment bétail à l'animal lorsqu'il ne peut se tenir debout.</p>	<p>. Donner l'aliment bétail pendant que l'animal tient encore.</p> <p>. Donner 0,5 kg Ovin/caprin par jour.</p> <p>. Donner 2 kg bovin/jour en deux prises.</p> <p>. Donner suffisamment d'eau.</p> <p>. Donner du foin en plus.</p>	<p>. Non disponibilité de l'aliment bétail.</p> <p>. Coût élevé.</p>	<p>. S'organiser à temps pour obtenir l'aliment bétail (commune plus partenaires + éleveurs) en faire un dépôt niveau chef-lieu de commune.</p>

Sous domaine 6 : Utilisation de la force animale.

Ce qui se faisait de positif	Ce qui se faisait de négatif	Ce qui doit se faire maintenant	Difficultés à surmonter	Comment les surmonter
. Introduction de véhicules qui suppléent positivement la force animale.	. Les éleveurs attendent les véhicules et laissent les ânes errer entraînant perte de temps et d'argent.	. Continuer à valoriser la force animale sans négliger l'apport des véhicules. .Encourager l'utilisation des véhicules disponibles pour aider, améliorer les pratiques pastorales (transport foin, eau, animaux, etc.).	. Lenteur des montures (ânes, chameaux).	. Sensibiliser les éleveurs pour qu'ils perçoivent que pour les activités pastorales (les plus fréquentes) doivent être menées par la force animale moins coûteuse.

Sous domaine 7 : Abreuvement par camion-citerne.

Ce qui se faisait de positif	Ce qui se faisait de négatif	Ce qui doit se faire maintenant	Difficultés à surmonter	Comment les surmonter
. Transport d'eau avec les véhicules disponibles (4 x 4)	-	. Encourager l'abreuvement par camion citerne en favorisant le regroupement des éleveurs pour en amoindrir les coûts. . Fourniture de camion citerne par la commune pour permettre aux éleveurs d'accéder aux pâturages éloignés pendant les périodes de soudure.	. Difficulté à faire comprendre sa rentabilité. . Difficulté de gestion.	. Appuyer les éleveurs organisés (commune + partenaires). . Impliquer la commune et les partenaires.

Domaine 3 : Divers

Sous domaine 1 : Les usagers des ressources pastorales autres que les éleveurs

Ce qui se faisait de positif	Ce qui se faisait de négatif	Ce qui doit se faire maintenant	Difficultés à surmonter	Comment les surmonter
-	<ul style="list-style-type: none"> . Coupe abusive des arbres . Mutilations des arbres. 	<ul style="list-style-type: none"> . Organisation d'une rencontre entre éleveurs et autres exploitants des ressources pastorales. . Que les bûcherons cessent de couper les arbres frais. . Que les forgerons aillent couper loin des points d'eau. . Que les femmes cessent de mutiler les arbres. Elles doivent y tirer leurs besoins tout en prenant soin d'eux. . Création de comité de surveillance de la faune. 	<ul style="list-style-type: none"> . Difficultés de se rencontrer. . Manque de moyens pour s'organiser. . Ne veulent pas le faire. 	<ul style="list-style-type: none"> . Chercher financement pour organiser rencontre (commune+partenaires). . Création de comité de surveillance en partenariat avec la commune. . implication commune + Etat.

Sous domaine 2 : Stratégies de lutte contre la sécheresse

Ce qui se faisait de positif	Ce qui se faisait de négatif	Ce qui doit se faire maintenant	Difficultés à surmonter	Comment les surmonter
<ul style="list-style-type: none"> . Se déplacer vers d'autres zones où il y a pâturages. . Transport du foin des zones éloignées vers les animaux 	<ul style="list-style-type: none"> . Garder les animaux sachant qu'ils ne vivront pas au lieu de les vendre. 	<ul style="list-style-type: none"> . se déplacer à temps sans familles. . Vendre une partie des animaux à temps pour sauvegarder les autres. . Prévoir l'achat de l'aliment bétail à temps. . Mener d'autres activités génératrices de revenus. 	<ul style="list-style-type: none"> . Manque de marché de proximité. . Difficultés de transport de foin. . Difficulté d'avoir de l'aliment bétail (éloignement) . Approvisionnement en céréales. . Réticence à vendre les animaux connus du troupeau. 	<ul style="list-style-type: none"> . Implication de la commune + partenaires pour création marché. . Rapprocher l'aliment bétail des éleveurs (commune + partenaires). . Création de banques de céréales.

Domaine 4 : Gouvernance Locale Démocratique
Sous domaine : Ce que doit faire la commune

Ce qui se faisait de positif	Ce qui se faisait de négatif	Ce qui doit se faire maintenant	Difficultés à surmonter	Comment les surmonter
. Mise en place d'infrastructures. (école, CSCOM, magasin, forage).	. Non fonctionnalité des infrastructures. . Les dons (céréales) ainsi que l'aliment bétail sont détournés de leur destination.	. Former, informer, consulter, rendre compte. . Rapprocher les infrastructures des citoyens. . Gérer les infrastructures. . Assurer la sécurité. . Transparence dans la gestion des dons autres. . Tenir régulièrement les sessions en exigeant les présences des conseillers. . Planifier les actions de développement.	. Manque de moyens . Difficulté dans le changement /habitudes.	. Améliorer les méthodes de la gouvernance (changement de comportement des élus) contrôle tutelle.

Ce qui se faisait de positif	Ce qui se faisait de négatif	Ce qui doit se faire maintenant	Difficultés à surmonter	Comment les surmonter
-	.Les éleveurs ne se sentent pas concernés par le fonctionnement des infrastructures.	. Mettre en place les infrastructures de base dans tous les secteurs et les rendre fonctionnelles. . Mettre en place un dispositif de sécurité en y associant les éleveurs.	. Manque de moyens financiers . Certains ne se sentent pas concernés.	. Mobiliser les ressources internes et demander appui partenaires. . Appui commune et partenaires.

S/Domaine 2 : Ce que doivent faire les citoyens.

Ce qui se faisait de positif	Ce qui se faisait de négatif	Ce qui doit se faire maintenant	Difficultés à surmonter	Comment les surmonter
. Contribution (fourniture d'animaux). . Participation aux réceptions. . Fourniture par certains d'enfant pour école.	. Les éleveurs ne se font pas recenser correctement . Les éleveurs ne s'intéressent pas au vote. . Ne payent pas régulièrement les impôts.	. Se faire recenser (personnes + bétail). . Fournir les enfants à l'école. . Voter pour élire les responsables. . Protéger l'environnement. . Payer régulièrement les impôts. . S'informer sur toute la vie de la commune.	Réticence des éleveurs . Réticence. . Désintérêt.. Négligence. . Manque d'intérêt.	. Sensibilisation des éleveurs (appui de la commune et des partenaires).

3.2. Analyse des données

3.2.1 Les activités et les acteurs :

a) Les activités : Elles reposent essentiellement sur les pratiques pastorales : Elles peuvent être classées en trois catégories

– Celles qui sont journalières : le gardiennage permanent du bétail, son abreuvement, la traite.

– Celles qui sont périodiques : les ventes, les achats, les voyages, le creusement des puits, leur sécurisation, la recherche et le transport des terres salées, les déménagements, le tannage, la fabrication fromage/beurre.

– Celles qui sont occasionnelles : fêtes, jeux (Ekarchaye, Karaye). mariages, baptêmes.

Leur intensité varie d'une saison à l'autre, proportionnelle à la disponibilité des ressources pastorales.

– En hivernage et saison de froid : Elles sont moins contraignantes.

– En saison chaude : Elles sont intenses et éprouvantes, caractérisées par un interminable aller et retour entre campements et points d'eau.

b) Les acteurs : Ce sont les partenaires, les femmes, les jeunes, les élus, les chefs de fraction, les religieux.

– Les partenaires : Ne sont pas nombreux dans la commune. Le PADDECK est le seul partenaire sur le terrain avec un appui à l'école (fournitures de céréales à la cantine, salaires des cuisiniers et gardiens).

– Les femmes : Sont actives et mènent autant que les hommes les activités pastorales.

Les quelques organisations féminines qui existent ne sont pas fonctionnelles, faute de ressources et d'encadrement.

– Les jeunes : Se divisent en deux catégories :

- Ceux qui pratiquent l'élevage avec de nouvelles pratiques (abreuvement par citerne, transport foin, transport bêtes), possèdent un patrimoine important. Ils doivent être encouragés et soutenus.

- Ceux qui pensent que l'élevage est contraignant et à ce titre ne vaut pas la peine d'être pratiqué. Ils doivent être convaincus et orientés vers la pratique. Ce sont ceux –là qui se plaignent pourtant du manque d'emploi.

- Les chefs de fraction : Avec l'avènement de la démocratie, de la décentralisation et l'apparition des élus, ils ne savent plus le rôle qui est le leur. Les fréquences des contestations, l'éclatement des fractions, les placent dans une position confuse.

Cependant, leur indifférence face aux problèmes des communes peut être un facteur bloquant avec des répercussions négatives sur la mobilisation des populations en général et celles des ressources financières en particulier. Il est donc nécessaire qu'ils soient impliqués.

- Les élus : Ce sont eux qui ont le devoir de concevoir, programmer et mettre en œuvre les différents programmes de développement communal. Cette responsabilité leur donne en même temps l'obligation d'obtenir des résultats positifs. Réussiront – ils leur mission, si quelque part, ils n'impliquent pas tous les acteurs ? certainement non.

- Les religieux : Ce sont des acteurs qui pratiquent l'élevage, et qui disposent d'un statut social tout à fait important dans le milieu pastoral. Détenteurs de savoir, ils sont bien placés pour sensibiliser, convaincre et décrier les situations souvent très difficiles.

La conjugaison des efforts, des expériences, du savoir –faire de tous ces acteurs, sont un gage de progrès et de bien être des populations.

3.2.2 Quelques anciennes et nouvelles pratiques :

<ul style="list-style-type: none">* <i>Les animaux ne consomment que les pâturages naturels</i> * <i>Les animaux sont conduits aux Puits pour y être abreuvés</i> * <i>Les animaux sont gardés par les membres de la Famille</i> * <i>Le sel est transporté de Taoudenni à dos de Chameaux</i> * <i>Les animaux sont conduits vers les Marchés pour y être vendus</i>* <i>Les animaux sont conduits vers les terres Salées</i> * <i>Les bagages, au cours des déménagements Sont transportés par les ânes ou les chameaux</i> * <i>Le velours étant confectionné en peaux de Bêtes par les femmes</i> * <i>Les fourches des puits sont en bois morts</i> * <i>L'exhaure se fait manuellement par traction animale</i>	<ul style="list-style-type: none">* <i>L'aliment bétail, le reliquat des aliments sont donnés aux animaux</i> * <i>L'eau est transportée dans les citernes, des barriques, les outres, les bidons vers les animaux</i> * <i>Recours aux bergers salariés</i> * <i>Transport assuré par les camions</i> * <i>Les animaux sont embarqués dans des camions et transportés vers les marchés</i>* <i>Le foin est transporté des brousses vers les troupeaux</i> * <i>C'est en véhicule que les bagages et les personnes sont transportés</i> * <i>Des tentes en toiles sont ramenées d'ailleurs (Algérie)</i> * <i>Des fourches métalliques font leur apparition.</i> * <i>Utilisation des pompes électriques solaires ou manuelles.</i>
--	--

3.2.3 Les Ressources pastorales et leur utilisation :

* L'eau

– Les mares :

Elles sont rares dans la commune en dehors de quelques unes naturelles. Elles sont tributaires des pluies et s'assèchent dès que celles-ci s'interrompent. Elles excèdent rarement vingt jours. Il n'existe pas de mares aménagées dans la commune. Les pasteurs, pour la plupart du temps, exploitent les puits, même en saison de pluies. Pourtant, pendant l'hivernage, ce sont elles, là où elles existent qui constituent la source d'approvisionnement en eau pour le bétail et pour les personnes. Leur accès est libre aussi bien pour les autochtones que pour les éleveurs venus d'ailleurs. En dépit de l'importance qu'elles revêtent, elles ne font l'objet d'aucun entretien. Exposées à l'air libre, elles sont à la merci des vents qui soufflent sans répit dans la zone, qui y mettent feuilles mortes et autres détritiques, des animaux qui y pénètrent de jour comme de nuit, y laissant urines et autres excréments, des personnes qui s'y baignent, y laissant toutes sortes d'impuretés.

Ce sont là des pratiques néfastes, conséquences de négligence des pasteurs, commune à tous les éleveurs de la région. Bien qu'ils en perçoivent ces dangers sur leur santé, la majorité ne s'en préoccupe pas. En dehors de quelques rares personnes de bonne volonté (chef fraction, religieux...) qui interpellent les usagers, aucune initiative concertée n'est mise en œuvre en vue d'un changement de comportement.

Les pasteurs, interrogés sur la nécessité d'entretenir les mares, pensent que, eu égard à leur caractère public, il est difficile d'en assurer l'entretien.

Cette situation interpelle les élus, les notables, les services techniques, les jeunes, les femmes, afin qu'un système de gestion et de surveillance des mares soit instauré ; cela est également valable pour toutes les infrastructures publiques.

– Les puits :

Il y a deux types de puits dans la Commune :

- Les puits traditionnels, plus nombreux, moins sécurisés,
- Les puits à grand diamètre, publics, au nombre de 6 dans la commune.

Dans la partie Sud de la commune (zone étendue), il n'y a pas un seul puits public. Tous les pasteurs, exploitent le seul puits traditionnel de Almahmoud appartenant à la fraction Taïtok, profond de 115 m. L'eau est si saumâtre que les consommateurs sont obligés de la mélanger à du sable pour en atténuer le goût. L'accès aux puits traditionnels privés ne pose aucun problème, tant que la quantité d'eau suffit pour tout le monde. Toutefois, lorsque l'eau venait à manquer, la priorité est donnée par les propriétaires aux plus proches. Quant aux publics (à grand diamètre), tout le monde les exploite sans restriction tant que la crise d'eau n'est pas accentuée, sinon les pasteurs du site ayant contribué pendant leur réalisation en deviennent prioritaires. Les puits sont éloignés pour la plupart les uns des autres.

Exemple : le puits d'Almahmoud est à 80 km de Inabag. Ils ont un débit moyen à faible et les éleveurs sont obligés de les quitter pendant les périodes de soudure. Comme les mares, l'entretien des puits publics n'est pas toujours prioritaire.

Exemple : en septembre 2006, deux cadavres de camelins se trouvaient encore au fond d'un puits à Inabag alors qu'ils y avaient péri en août ou juillet.

Qu'ils soient publics ou traditionnels, ils ne sont jamais fermés après usage. C'est d'ailleurs pourquoi, il est fréquent que des animaux assoiffés en divagation y tombent et y restent longtemps. Les fourches sont faites en bois mort, les margelles ne sont pas élevées et il n'y a aucun abreuvoir.

Notons que le manque d'eau dans la commune est l'une des multiples difficultés des pasteurs.

Il est souhaitable que des puits pastoraux à bon débit soient réalisés et multipliés dans la commune en tenant compte du maillage souhaité par les éleveurs (50 km entre deux puits).

– Les forages :

La commune est l'une des moins pourvues en forages pastoraux. Un seul, équipé de pompe manuelle est réalisé à Inabag (Chef – lieu de commune) utilisé pour la consommation en eau des villageois.

La réalisation des forages pastoraux équipés de pompes solaires, permettrait aux éleveurs d'exploiter au mieux les pâturages, inaccessibles de nos jours .

* **Les pâturages :**

La commune est traditionnellement réputée pour la qualité de ses pâturages dunaires et surtout ceux qui pensent pendant la saison de froid (Tegharaf). Elle connaît deux années consécutives de déficit de pluie. L'année 2005-2006 a été éprouvante et les pasteurs ont enregistré d'importantes pertes en bétail. Même les camelins, réputés pour leur endurance n'ont pas résisté. L'année 2006 – 2007 n'offre pas non plus de grandes opportunités dans le domaine des pâturages. Jusqu'en fin d'août 2006, ces pasteurs scrutaient le ciel et ne voyaient rien venir. En dehors de quelques averses, irrégulières d'ailleurs, aucune pluie importante n'a été enregistrée. Les quelques herbes qui avaient poussé étaient précocement piétinées par le cheptel.

Il a fallu les dernières pluies des mois de septembre et octobre pour redonner espoir aux pasteurs. Mais, le surpâturage, la lenteur dans le développement des espèces herbacées, ont transformé leur espoir en cauchemar. Finalement ils font face à de maigres pâturages, clairsemés, rabougris, ne pouvant aller au – delà de la saison froide (fin mars).

A la question d'évaluer l'état des pâturages, leur développement, la gestion qu'ils en font et les stratégies possibles qu'ils utilisent pour faire face aux années difficiles, les pasteurs répondent :

« Les pâturages deviennent de plus en plus rares. Nous observons des phénomènes tout à fait inhabituels. Il y a quelques années de cela, lorsque les vallées, les oueds coulaient, huit jours suffisaient pour que les petits ruminants commencent à y brouter. De nos jours, il faut deux fois plus de temps. Nous expliquons cette situation, par les effets cumulés des sécheresses sur les sols, l'action des vents et par le comportement de la plupart d'entre nous qui, en s'installant dans les lits des oueds, contribuent à leur dégradation. Nous remarquons également que les espèces de qualité qui foisonnaient, disparaissent de plus en plus, laissant place à d'autres de moindre importance.

- Quant à la gestion des pâturages, nous pensons que la nôtre n'est pas la meilleure, par conséquent doit être améliorée dans notre intérêt. La façon anarchique d'occuper l'espace, en toute saison, n'est pas de nature à sécuriser notre cheptel. Les pasteurs doivent prendre conscience de la précarité de l'environnement en général et des pâturages en particulier, pour mettre en place des stratégies de gestion concertée.

Les stratégies que nous utilisons au cours des années difficiles se caractérisent par une mobilité pivotante, toute chose qui fait que notre espace pastoral est en permanence sous pression... »

A la proposition d'un système de mise en défens autour des points d'eau permanents (puits) comme stratégie possible de gestion de pâturages, les pasteurs répondent :

« C'est une question d'organisation et de discipline. Nous estimons que c'est une bonne chose à condition que tout le monde veuille bien se soumettre aux règles établies. Les éleveurs ne sont pas faciles à convaincre. Nous avons de mauvais souvenirs des expériences passées. En 1984-1985, les mises en défens, telles qu'elles avaient été instaurées, excluaient certains des pâturages, pendant que d'autres en profitaient. Le système doit être expliqué et compris de tous. Si la restriction est imposée à tout le monde, sans autres considérations, l'expérience peut être bénéfique. D'ailleurs les autochtones peuvent l'accepter, mais que faire de ceux qui viennent d'ailleurs ? Nous estimons d'ailleurs que la gestion des ressources pastorales, devient un impératif, eu égard à la fragilité de notre écosystème- Ne pas entreprendre des actions dans ce sens, n'est autre chose qu'une façon de précipiter la disparition de notre mode de vie... »

Mettre en place des stratégies de gestion des ressources pastorales devient un impératif et un défi majeur.

* **Les terres salées :**

Les pasteurs utilisent :

- le sel gemme de Taoudenit
- la terre salée (Eghabab)
- la terre salée (Ibandaghane) pour petits ruminant.

Le sel gemme qui, traditionnellement est transporté par les caravanes, est acheté de nos jours avec des transporteurs et sur place. La barre de sel de 30 à 40 kg coûte entre 7 500 et 10 000 Fcfa. La terre salée est extraite à Eghabab par les pasteurs et transportée à dos de chameau. Le parcours aller et retour dure 8 jours.

Le sac de Eghabab coûte entre 5 000 et 6 000 Fcfa.

Quant à la terre salée (Ibandaghane) pour les petits ruminants, elle se trouve sur place un peu partout.

La consommation de la terre salée et du sel obéit à des principes auxquels, les pasteurs restent attachés. Elle n'est pas consommée pendant les périodes suivantes :

- Edjadal n-chatahad : du 30 avril au 30 mai
- Gharat : du 13 septembre au 13 octobre
- Erhad : du 13 décembre au 23 janvier

Dans la commune, traditionnellement, il existe une plante nommée **Tachara**, qui a les mêmes vertus que le sel. Elle est

surtout consommée par les camelins. Devenue rare ces dernières années, elle laisse un vide dans l'alimentation des troupeaux.

Si on considère que les camelins doivent consommer, au moins une fois par mois le sel ou l'Eghabab (en saison froide et hivernage), alors, on estime que la précieuse ressource, doit être à proximité des éleveurs. Les difficultés liées au coût, à la main d'œuvre, au transport, sont entre autres contraintes qui font que tous les éleveurs n'ont pas la chance d'y accéder chaque fois qu'ils le désirent.

La mise en place au niveau du Chef – lieu de commune de dépôts de sel et de terre salée sera très utile pour les pasteurs.

* **Les exploitants des ressources pastorales :**

Ce sont : les éleveurs, les forgerons, les femmes artisanes.

- Les éleveurs : En plus du bois mort utilisé dans la préparation des aliments, les éleveurs utilisent les branchages des arbres dans la sécurisation des puits, la construction des enclos et des maisons.

- Les forgerons : Ils élèvent en général des caprins à proximité des points d'eau là où il y a plus d'arbres dont ils tirent le nécessaire pour la fabrication d'objets utilitaires qu'ils vendent aux éleveurs (selles de chameaux, poulies, cuvettes, etc.).

- Les femmes artisanes : Elles utilisent les feuilles et les écorces de l'acacia, le tanin pour le tannage des peaux et des outres.

3.2.4 Organisation familiale et l'élevage :

* Types de familles dans la commune :

On distingue trois types de familles :

- La famille restreinte (époux, épouse) ;
- La famille intermédiaire (époux, épouse, enfants) ;
- La famille large (époux, épouse, enfants, petits fils, frères, sœurs)

Ces familles peuvent être classées en trois catégories :

- Celles dont les ressources provenant du troupeau ne suffisent pas pour couvrir les besoins. Elles sont les plus nombreuses (.... %). Pour combler le déficit, elles entreprennent d'autres petites activités (petit commerce main d'œuvre...).

- Celles qui vivent de façon acceptable des revenus de leur troupeau. La main d'œuvre disponible suffit pour maintenir l'équilibre.

- Celles dont le troupeau dépasse à la fois les capacités de la main d'œuvre existante et les besoins. Le surplus du troupeau est prêté à des proches plus démunis qui en assurent la garde tout en y tirant un profit (Tiyaten).

* Type de troupeau dominant dans la Commune :

Le troupeau le plus dominant dans la commune est celui où l'on retrouve les 3 espèces : camelins, ovins, caprins. Cette hétérogénéité se justifie par un souci de diversification de ressources, chaque espèce ayant sa saison de lactation et sa valeur marchande. Cependant, ces avantages, ne cachent pas les contraintes multiples qui découlent du fait que les espèces en question n'ont pas toujours les mêmes exigences. Le troupeau constitué d'une seule espèce est rare.

Il faut noter que les ânes et les bovins n'ont pas fait l'objet de débats avec les pasteurs, pour les raisons suivantes :

- Les bovins n'ont pas survécu aux multiples sécheresses dans la commune ;
- Les ânes, bien qu'étant une espèce de soutien à toutes les autres, sont considérés comme les parents pauvres du monde pastoral. Utilisés dans l'exhaure, comme montures, moyens de transport, ils jouissent très peu de la « **Tendresse** » des pasteurs.

* A qui appartient le troupeau :

Le troupeau est un patrimoine commun auquel sont liées les activités des pasteurs. C'est de lui qu'ils tirent les revenus qui permettent d'entretenir les familles. Le troupeau est reparti entre les membres de famille à des proportions qui varient d'une famille à l'autre ; Dans certaines familles, c'est le père qui possède plus de bêtes. Dans d'autres c'est la mère et les enfants qui en possèdent plus. Etant un bien commun, le troupeau s'identifie généralement par rapport au chef de famille. On dira par exemple le troupeau de un tel (sous entendu la famille).

Certaines familles ne sont pas propriétaires du troupeau dont elles assurent la garde. Il est confié à elles, soit par des parents plus nantis, soit par des personnes qui vivent dans les villes. Elles y tirent des revenus, mais ne peuvent en vendre que lorsque les propriétaires l'autorisent.

Les revenus tirés du troupeau appartiennent à tout le monde dans la famille y compris ceux qui ne possèdent rien. La solidarité exprimée dans les familles des pasteurs, n'exclut pas cependant l'attachement de chaque individu dans la famille, à la propriété.

A l'exception des enfants mineurs considérés comme irresponsables, chaque membre de la famille peut décider de la vente de ses animaux.

Le père, ne requiert l'avis de personne, lorsque, pour les besoins de la famille, il décide de procéder à une vente, cela à condition que les animaux lui appartiennent. S'ils appartiennent à la mère ou à des enfants majeurs, il obtient leur accord avant la vente.

La mère de famille peut décider librement de vendre ses animaux ou les céder à des tiers, mais, pour des raisons de courtoisie et de respect au chef de famille, elle requiert son avis au préalable.

* **Garde du troupeau :**

Le troupeau est généralement gardé par les membres de la famille : le père, la mère, les enfants et autres propriétaires, chacun lui apportant sa contribution.

Les bergers salariés existent rarement et seuls certains pasteurs nantis font recours à leurs services dans la commune.

Les jeunes, à l'exception de ceux qui sont chefs de famille remarquables pour leurs nouvelles pratiques pastorales (utilisation de citernes, aliment bétail...) paraissent moins intéressés pour deux raisons qu'ils ont évoquées :

- Les animaux ne leur appartiennent pas. Les vieux n'acceptent pas qu'ils en vendent ;
- Les pratiques pastorales de leurs parents sont jugées dépassées.

Pour ces raisons, et certainement pour bien d'autres, ils préfèrent travailler dans les villes, ou entreprendre des activités moins contraignantes. Le troupeau, en tant que patrimoine commun, est donc gardé, soit par des vieux affaiblis, soit par des enfants inexpérimentés en techniques pastorales. C'est pourquoi d'ailleurs, les petits ruminants, sont fréquemment les cibles des fauves (chacals) qui prolifèrent dans la zone. Pire que les fauves, les maladies animales qui sévissent ne sont soignées que traditionnellement, les produits vétérinaires n'étant pas à la portée des éleveurs.

Le troupeau est donc de moins en moins productif et les enfants qui auraient dû aller à l'école sont employés comme main d'œuvre.

Les vieux et les jeunes interrogés, répondent respectivement :

« Les jeunes veulent détruire notre patrimoine — Ils veulent avoir argent de poche, cigarettes, parfums — Ils dorment au moment où les autres se mettent en activité... » ;

« Les vieux ont une mentalité tout à fait opposée à la nôtre ; ils sont réticents en changement et leurs pratiques ne s'adaptent plus aux contextes actuels... »

Cette incompréhension, est-elle le résultat d'une possible exclusion des jeunes par les vieux des domaines de décisions, ou alors, elle est simplement un conflit entre deux générations qui pensent différemment ?

Pourtant, à la lumière des débats avec les pasteurs, il ressort que les décisions sont consensuelles. Bien qu'ayant traditionnellement le pouvoir de décision, le chef de famille, requiert l'avis de toute la famille chaque fois que cela s'impose.

Les jeunes doivent donc s'imposer par la qualité de leur comportement avec leurs parents et par leur implication responsable dans les différentes activités pastorales.

Quant aux femmes, en plus de leur fonction éducative, elles gèrent la tente, l'approvisionnement, le lait — En l'absence de l'homme, c'est la femme qui s'occupe de la traite des laitières — Propriétaire de bétail comme l'homme, dont elle dispose comme elle veut, elle est impliquée dans toutes les activités.

- Les jeunes, en tant que force vive, doivent positiver leur savoir faire, en le mettant au service de l'élevage, cheville ouvrière de l'économie des pasteurs ;
- Les expériences acquises par les jeunes ne doivent pas être perçues par les vieux comme une défiance à leur pouvoir ;
- Pour suppléer le manque de berger et assurer une meilleure garde du troupeau, il est indispensable que les pasteurs soient formés en techniques de dressage de chiens.

* **Mobilité du troupeau :**

Elle est intense pendant deux périodes :

- Gharat ; (septembre) Les herbes fraîches commencent à sécher et l'eau se raréfie. La période est caractérisée par une chaleur intense.

- Amekissou : C'est le début des pluies. Les pâturages sont rares et les jeunes pousses vertes commencent à apparaître.

Au cours de ces deux périodes, le troupeau doit être plus surveillé et plus mobile. Par conséquent, la famille doit s'en séparer pour lui permettre de profiter des rares pâturages les plus éloignés.

La difficulté à ce niveau réside dans l'insuffisance des céréales qui ne peuvent être divisées entre la famille et les bergers.

- Un appui en produits alimentaires permettra à la famille de se séparer momentanément du troupeau pour lui permettre de profiter des pâturages.

3.2.5 Organisations socio professionnelles :

En dehors de quelques associations de femmes, de jeunes et de quelques comités de gestion de magasins d'approvisionnement, peu ou pas du tout fonctionnels, il n'existe aucune autre forme d'organisation. Il semble que les associations ont du mal à fonctionner dans la région en général. Rappelons pourtant que les premières remontent au-delà de l'année 1975.

A-t-on réitéré les meilleures stratégies pour les introduire dans le milieu rural, ou alors, les pesanteurs sociales sont – elles responsables de leur échec. Dans tous les cas, ces formes d'organisations tout à fait étrangères à la culture des pasteurs, incompatibles à la limite à leur mode de vie n'ont pas évolué.

Nous pensons que la cellule familiale reste la forme d'organisation la plus pérenne, pour le moment, qui, du reste est le passage obligé du développement à la base des pasteurs.

- Renforcer la cellule familiale, en mettant à sa disposition des moyens performants de production, relever le niveau de vie des pasteurs par l'éducation, la santé rendre plus vivable leur environnement en y réalisant des projets viables, voilà des pistes entre autres, qui peuvent déboucher à long terme, sur la mise en place d'organisations associatives.

3.2.6 La gouvernance Locale Démocratique :

Les entretiens avec les éleveurs et de l'observation menée sur le terrain il ressort ce qui suit :

- Les réunions communales ne sont pas tenues régulièrement ;
- La tutelle est absente et se manifeste rarement ;
- Les actes de l'état – civil ne sont pas accessibles ;
- Les infrastructures pour la plupart ne sont pas fonctionnelles ;
- Les impôts ne sont pas payés depuis trois ans ;
- Les pasteurs sont peu ou pas associés à l'élaboration des programmes ;
- Ils sont peu informés, peu formés ;
- Les comptes rendus ne leur sont pas faits régulièrement ;
- En dehors de l'éducation, ils ne connaissent aucun service technique ;
- Les pasteurs souhaitent plus de transparence dans la gestion des dons et de l'aliment pour bétail.

La commune de Timtaghène est l'une des communes les plus enclavées de la Région. Située dans la partie Sud ouest du cercle de Tessalit, elle est très éloignée à la fois du Chef – lieu de Région (300 km), du Chef – lieu du cercle (200km) et de la commune la plus proche (Adjelhoc 120 km). Aucun service technique d'encadrement n'est présent en dehors de l'éducation. Aucun représentant de l'Etat (Tutelle) n'y est passé même périodiquement.

Ceci expliquant cela, le déficit de bonne gouvernance est perceptible avec comme corollaire l'absence d'encadrement. des populations en général et des pasteurs en particulier.

Si la bonne gouvernance passe à la fois par la création, l'accumulation et la distribution des richesses sur un territoire et par la fédération de l'ensemble des efforts qui concourent à la réalisation de la prospérité et du progrès d'une collectivité par l'action des habitants eux – mêmes, on peut se demander si la commune de Timtaghène est sur la bonne voie. Il ne peut d'ailleurs en être autrement, quand on sait que les organes élus sont caractérisés par un illettrisme notoire et un absentéisme crucial.

3.2.7 Conclusion :

L'on ne cessera pas de dire que l'élevage demeure indiscutablement le pilier central de l'économie de la Région en général, celui des pasteurs de Timtaghène en particulier.

A travers un diagnostic, mené avec les pasteurs, nous avons tenté de le comprendre, d'en expliquer tous les aspects. Les pratiques pastorales anciennes et nouvelles ont été répertoriées et analysées. Les acteurs, les zones de pâturages, les points d'eau, les différentes espèces animales et leurs caractéristiques, les différents types de familles, les organisations socio professionnelles ont été inventoriées et identifiées. Tout cela, a débouché sur une banque de données qui inclut les aspects économiques, géographiques, socio culturels des pasteurs.

A l'analyse de ces données il ressort que :

- Le pastoralisme est confronté à des problèmes liés :
 - au manque d'eau ;
 - à la précarité des ressources pastorales ;
 - à la commercialisation de bétail ;
 - au manque de marché ;
 - au manque d'approvisionnement en aliment pour bétail ;
 - au manque d'organisations associatives fiables ;
 - au manque de concertations entre pasteurs ;
 - à la non fonctionnalité des infrastructures existantes ;
 - au manque d'infrastructures scolaires et sanitaires.

A ces difficultés, perceptibles sur le terrain, viennent s'ajouter les problèmes liés à la gouvernance locale. L'absentéisme des élus, la non mobilisation des ressources internes, le manque d'encadrement des populations, sont entre autres contraintes qui assombrissent davantage l'espace pastoral de la commune.

La réalisation d'actions concrètes, conçues avec les pasteurs, adaptées à leurs besoins réels et réalités, sont des pistes qui, au –delà de la satisfaction de leurs préoccupations, peuvent être les éléments déclencheurs d'un pastoralisme plus sécurisé, dynamique et performant.

3.3 Pistes d'intervention – Recommandations

3.3.1 Recommandations

Il ressort que les besoins prioritaires de tous les secteurs sont l'accessibilité :

- à l'eau ;
- au marché ;
- au développement des sources de revenus,
- à l'information ;
- et à la formation, aussi bien sur la gouvernance locale démocratique que sur la gestion des ressources naturelles.

Des pistes d'interventions dans ces domaines sont données dans le plan d'action ci-dessous :

3.3.2 Plan d'action et stratégies

Les approches d'intervention portent sur :

- l'apprentissage ;
- la participation ;
- la responsabilisation ;
- le renforcement des capacités à travers le dialogue, l'animation des débats, des expérimentations.

Les axes stratégiques sont basés sur :

- l'analyse des pratiques pastorales en vue d'une amélioration du système pastoral ;
- L'expérimentation des pratiques pastorales durables et rentables ;
- l'accompagnement des formes de gestion concertée des ressources pastorales.

Activités	Actions	Indicateurs
Formation	* Campagne de sensibilisation des pasteurs afin qu'ils s'approprient la décentralisation	Nombre de secteurs touchés par commune
	-Formation des pasteurs sur la citoyenneté	Nombre de sessions de formations Nombre de pasteurs formés par secteur et par commune
	- Formation des pasteurs en soins vétérinaires ; - Formation des pasteurs en techniques de dressage de chiens	Nombre de pasteurs formés par commune (au moins 1/Secteur).
	Organisation d'échanges d'expériences avec les pasteurs d'autres régions	Nombre de rencontres (ou voyages) organisés
	Formation des chefs de fraction sur leur rôle dans le processus de la décentralisation	Nombre de sessions de formation Nombre d'e chefs de fraction formés par commune
	Formation des élus sur la citoyenneté, leur rôle, la commune, etc.	Nombre de sessions de formation Nombre d'élus formés par commune
Hydraulique pastorale	- Réalisation de barrages pour la recharge de la nappe	-Nombre de barrages réalisés par secteur et par commune
	- Construction de bassins de stockage d'eau de pluie	- Nombre de bassins construits par secteur et par commune
	- Multiplication des puits à grand diamètre tout en respectant le maillage souhaité par les pasteurs (au moins 50 km).	- Nombre de puits réalisés par secteur et par commune
	- Elévation des margelles des puits à grand diamètre pour abreuvoirs - Aménagements de mares	- Nombre de margelles et abreuvoirs réalisés par secteur et par commune - Nombre de mares aménagées
	- Vulgarisation des fourches métalliques et des fermetures pour les puits	- Nombre de fourches et de fermetures réalisées par secteur et par commune
	- Réalisation de forages pastoraux équipés de pompes solaires là où les puits sont difficiles à réaliser.	- Nombre de forages équipés réalisés par secteur et par commune

Activités	Actions	Indicateurs
Gestion des Ressources Naturelles	-Etablissement des règles consensuelles régissant l'occupation de l'espace pastoral avec la participation des pasteurs et des élus	-Nombre de conventions établies par commune
	-Création de comités de surveillance chargés de veiller à l'eau des mares	-Nombre de comités créés par commune (un comité par secteur)
	-Ensemencement de certaines plaines et vallées dégradées	-Aires ensemencées par secteur et par commune
	-Régénération des plantes fourragères disparues ou en voie de disparition	-Aires ensemencées par secteur et par commune
	-Etablissement en fin d'hivernage du bilan des ressources pastorales en appuyant des pasteurs	-Un bilan est établi en octobre dans chaque commune
	-Appuyer l'utilisation des camions citernes dans les activités pastorales	-Nombre de camions citernes appuyés par secteur et par commune
	-Encourager les éleveurs à pratiquer la transhumance à l'instar d'autres éleveurs	-Nombre de familles appuyées transhumantes
	-Etablissement de règles claires d'exploitation des ressources naturelles : bois, paille, écorce et feuilles d'arbres, tanin (gousses d'Anilotica)	--Nombre de conventions établies par commune
Appuis divers/ Approvisionnement	-Création de magasins de stockage de sel et/ou des terres salées	- 1 magasin de stockage au Chef – lieu de chaque commune
	-Appui aux organisations de pasteurs pour l'approvisionnement en sel et terres salées	-Nombre d'organisations appuyées par commune
	-Création de marchés au moins au Chef – lieu de commune	-Nombre de marchés réalisés par commune
	-Création de magasins de stockage de produits vétérinaires et leur approvisionnement	-Nombre de magasins réalisés par commune (au moins au Chef-lieu de commune)
	-Construction de dépôts d'aliment bétail (au moins au Chef – lieu de commune)	-Nombre de dépôts réalisés par commune
	-Mise à disposition des pasteurs de pièges (lutte contre les fauves)	-Nombre de pièges livrés aux pasteurs
	-Appui en céréales aux familles lorsqu'elles se séparent de leurs troupeaux	-Nombre de familles appuyées par commune et par an
	-Appui aux organisations de marchands de bétail	-Nombre d'organisations appuyées par commune
	-Appui aux organisations féminines artisanales en matériel de travail et en matières premières	-Nombre d'organisations appuyées par commune
	-Appui aux activités génératrices de revenus n faveur des femmes et des jeunes	-Nombre de bénéficiaires femmes et jeunes par commune
	-Dotation des CSCOM en produits pharmaceutiques	-Nombre de CSCOM dotés par commune
	-Appui aux écoles en céréales, vêtements, couvertures, fournitures scolaires	-Nombre d'écoles appuyées par commune
	-Vulgarisation de la coagulation du lait de chamelle en vue de sa transformation en fromages	-Nombre d'expérimentations réalisées par commune
-Création d'unités laitières	-Nombre d'unités laitières dressées par commune	

Activités	Actions	Indicateurs
Appuis divers/ Approvisionnement	-Création de magasins de stockage de sel et/ou des terres salées	- 1 magasin de stockage au Chef – lieu de chaque commune
	-Appui aux organisations de pasteurs pour l’approvisionnement en sel et terres salées	-Nombre d’organisations appuyées par commune
	-Création de marchés au moins au Chef – lieu de commune	-Nombre de marchés réalisés par commune
	-Création de magasins de stockage de produits vétérinaires et leur approvisionnement	-Nombre de magasins réalisés par commune (au moins au Chef-lieu de commune)
	-Construction de dépôts d’aliment bétail (au moins au Chef – lieu de commune)	-Nombre de dépôts réalisés par commune
	-Mise à disposition des pasteurs de pièges (lutte contre les fauves)	-Nombre de pièges livrés aux pasteurs
	-Appui en céréales aux familles lorsqu’elles se séparent de leurs troupeaux	-Nombre de familles appuyées par commune et par an.
	-Appui aux organisations de marchands de bétail	-Nombre d’organisations appuyées par commune
	-Appui aux organisations féminines artisanales en matériel de travail et en matières premières	-Nombre d’organisations appuyées par commune
	-Appui aux activités génératrices de revenus en faveur des femmes et des jeunes	-Nombre de bénéficiaires formés et bénéficiaires jeunes par commune
	-Dotation des CSCOM en produits pharmaceutiques	-Nombre de CSCOM dotés par commune
	-Appui aux écoles en céréales, vêtements, couvertures, fournitures scolaires	-Nombre d’écoles appuyées par commune
	-Vulgarisation de la coagulation du lait de chamelle en vue de sa transformation en fromages	-Nombre d’expérimentations réalisées par commune
	-Création d’unités laitières	-Nombre d’unités laitières créées par commune
	--Institution d’un système de crédit aux pasteurs	-Nombre de communes bénéficiaires ; -Nombre de pasteurs bénéficiaires par commune
	-Organisation de foires annuelles d’éleveurs dans le Chef – lieu de commune	-Une foire est organisée chaque année dans chaque commune
	--Organisation du concours annuel du meilleur troupeau et d’une course de chameaux	-Un concours du meilleur troupeau et une course de chameaux est organisée chaque année dans chaque commune